



PREFET DU NORD

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N ° 103 - AVRIL 2014

SOMMAIRE

59_D D C S_Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Nord

Arrêté N °2014108-0002 - Arrêté portant modification de la subdélégation de signature de Mme Annick PORTES aux agents de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Nord	1
---	---

59_Préfecture du Nord

Secrétariat général

Arrêté N °2014108-0003 - Arrêté relatif à la composition de la commission de propagande	12
---	----

59_S D I S

Arrêté N °2014084-0003 - Arrêté portant désignation de la liste nominative départementale des personnels et équipes cynotechniques au titre de l'année 2014	14
Arrêté N °2014084-0004 - Arrêté portant désignation de la liste nominative départementale des personnels du "Groupe de Reconnaissance et d'Exploration de Longue Durée : GRELD" au titre de l'année 2014	17
Arrêté N °2014084-0005 - Arrêté portant désignation de la liste nominative départementale des personnels scaphandriers autonomes légers au titre de l'année 2014	21
Arrêté N °2014084-0006 - Arrêté portant désignation de la liste nominative départementale des personnels du "Groupe de Reconnaissance et d'Evacuation en Milieu Souterrain : GREMS" au titre de l'année 2014	24
Arrêté N °2014084-0007 - Arrêté portant désignation de la liste nominative départementale des personnels sauveteurs déblayeurs au titre de l'année 2014	27
Arrêté N °2014084-0008 - Arrêté portant désignation de la liste nominative départementale des personnels Préventionnistes au titre de l'année 2014	32
Arrêté N °2014084-0009 - Arrêté portant désignation de la liste nominative départementale des personnels du "Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux : GRIMP" au titre de l'année 2014	36
Arrêté N °2014084-0010 - Arrêté portant désignation de la liste nominative départementale des personnels spécialisés « Transmissions » au titre de l'année 2014	39
Arrêté N °2014084-0011 - Arrêté portant désignation de la liste nominative départementale des personnels sauvetage aquatique au titre de l'année 2014	43
Arrêté N °2014084-0012 - Arrêté portant désignation de la liste nominative départementale des personnels spécialisés risques radiologiques au titre de l'année 2014	46
Arrêté N °2014084-0013 - Arrêté portant désignation de la liste nominative départementale des personnels spécialisés risques chimiques au titre de l'année 2014	49

R_A R S_Agence régionale de santé Nord- Pas- de- Calais

Arrêté N °2014112-0001 - Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté du 16 avril 2012
portant renouvellement de la commission départementale des soins psychiatriques
du Nord



PREFET DU NORD

Arrêté n °2014108-0002

signé par
Annick PORTES, directrice départementale de la cohésion sociale du Nord

le 18 Avril 2014

59_D D C S_Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Nord

Arrêté portant modification de la
subdélégation de signature de Mme Annick
PORTES aux agents de la Direction
Départementale de la Cohésion Sociale du
Nord



PRÉFET DU NORD

Direction
Départementale de
la Cohésion sociale du
Nord

**Arrêté portant modification de la subdélégation de signature de Mme Annick PORTES
aux agents de la
Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Nord**

LA DIRECTRICE DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE DU NORD

Vu la loi n° 68 – 5 du 3 janvier 1968 modifiée relative à la réforme du droit des incapables majeurs,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu l'ordonnance n° 2003-850 du 4 septembre 2003 modifiée relative à la simplification de l'organisation et du fonctionnement du système de santé ainsi que des procédures de création d'établissements ou de services sociaux ou médico-sociaux soumis à autorisation, et notamment son article 21,

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires,

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles,

Vu le décret n° 99-1060 du 16 décembre 1999 modifié relatif aux subventions de l'Etat pour des projets d'investissement,

Vu le décret n° 2004-128 du 9 février 2004 modifié relatif à l'expérimentation des dotations globales de financement prévues à l'article 17 de la loi n° 2004-1 du 2 janvier 2004 relative à l'accueil et à la protection de l'enfance,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, et notamment son article 43,

Vu le décret n° 2005-1621 du 22 décembre 2005 relatif aux préfets délégués pour l'égalité des chances,

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles,

Vu le décret du 13 janvier 2011 portant nomination de M. Pascal JOLY, préfet pour l'égalité des chances auprès du préfet de la région Nord / Pas-de-Calais, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu le décret du 8 avril 2011 portant nomination de Monsieur Dominique BUR, Préfet de la région Nord - Pas-de-Calais, Préfet de la zone de défense Nord, Préfet du Nord,

Vu l'arrêté ministériel du 31 mars 2011 portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans des directions départementales interministérielles,

Vu l'arrêté ministériel du 4 septembre 2012 portant nomination de Madame Annick PORTES, Directrice départementale de la cohésion sociale du Nord à compter du 10 septembre 2012,

Vu l'arrêté préfectoral du 5 février 2010 portant organisation des services de la préfecture de la zone de défense Nord, de la région Nord – Pas-de-Calais et du département du Nord,

Vu l'arrêté préfectoral du 7 avril 2014 portant délégation de signature à Madame Portes, directrice départementale de la cohésion sociale du Nord,

ARRÊTE

Article 1^{er} – En cas d'absence ou d'empêchement Madame Annick PORTES, directrice départementale de la cohésion sociale du Nord, Conseillère technique et pédagogique supérieure hors classe, la délégation de signature générale qui lui est conférée, est exercée par Monsieur Jean-Philippe GUILLOTON, Directeur départemental adjoint, Inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale.

En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de Madame Annick PORTES, directrice départementale de la cohésion sociale du Nord, Conseillère technique et pédagogique supérieure hors classe et de Monsieur Jean-Philippe GUILLOTON, Directeur départemental adjoint, Inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale, la délégation de signature qui leur est conférée, est exercée par Monsieur Jésus DIEZ, Secrétaire Général, Attaché des affaires sociales.

En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de Madame Annick PORTES, directrice départementale de la cohésion sociale, Conseillère technique et pédagogique supérieure hors classe, de Monsieur Jean-Philippe GUILLOTON, Directeur départemental adjoint, Inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale et de Monsieur Jésus DIEZ, Secrétaire Général, Attaché des affaires sociales, la délégation de signature qui leur est conférée, est exercée par Madame Maryse BENJAMIN, Inspectrice de la Jeunesse et des Sports de 1^{ère} classe.

Les sanctions disciplinaires du premier groupe demeurent cependant de la seule délégation de Madame Annick PORTES, directrice départementale de la cohésion sociale du Nord ou de Monsieur Jean-Philippe GUILLOTON, directeur départemental adjoint.

Article 2 – En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de Madame Annick PORTES, de Monsieur Jean-Philippe GUILLOTON, de Monsieur Jésus DIEZ et de Madame Maryse BENJAMIN, la délégation de signature qui leur est conférée, est exercée dans le cadre de leurs attributions respectives, par les agents suivants :

I – Secrétariat de la commission départementale de la cohésion sociale (CDCS) :

Actes afférents au fonctionnement et à l'organisation de la CDCS.

en fonction des thèmes abordés :

- Madame Ghislaine DESSAINT-POCHON, Inspectrice hors classe de l'action sanitaire et sociale,
- Madame Sylvie LABARE, Attachée principale d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer,
- Madame Audrey ANTON, Inspectrice de l'action sanitaire et sociale,
- Madame Céline DOUAY, Attachée principale d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer,
- Monsieur Patrick PIRET, Délégué Départemental à la Vie Associative (DDVA), Inspecteur de la jeunesse et des sports.

II - Administration Générale :

Monsieur Jésus DIEZ, secrétaire général, Attaché des affaires sociales pour :

II-1- Personnel : tous les actes relatifs à l'activité et au fonctionnement de la Direction ainsi que tous les actes relatifs à la gestion déconcentrée des personnels placés sous l'autorité du directeur, sous réserve de l'application des statuts existants, à l'exclusion des sanctions disciplinaires du premier groupe.

II-2- Comité Technique et CHSCT DDI : correspondances.

II-3- Commission de Réforme et Comité Médical :

II-3-1- Gestion de la commission de réforme : constitution et présidence. Avis émis en commission de réforme statuant pour les personnels relevant de la fonction publique d'État (décret N° 86-442 du 14 mars 1986 modifié) et de la fonction publique hospitalière. Actualisation des listes de médecins agréés pour publication au RAA.

II-3-2 - Suivi du Comité médical : pour les personnels relevant de la fonction publique d'État et de la fonction publique hospitalière.

« En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jésus DIEZ, la délégation de signature qui lui est conférée, est exercée par les agents suivants :

- pour la commission de Réforme et comité Médical :

- Monsieur Alain POPPE, secrétaire administratif.

II-4- Tous les actes relatifs au contentieux administratif (à l'exclusion des contentieux réservés au service juridique de la préfecture)

III - Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité :

Madame Nathalie THIBAUT, Chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité pour tous courriers, notes, actes et décisions relevant de ce domaine.

IV – Mission Urgence Sociale, Hébergement et Insertion :

Madame Ghislaine DESSAINT-POCHON, Inspectrice hors classe de l'action sanitaire et sociale pour :

IV-1 - Etablissements et services sociaux :

IV-1-1- Décisions de l'autorité de tarification visées aux articles R 314-1 et suivants du Code de l'action sociale et des Familles (CASF) :

IV-1-1-a- Instruction et approbation des programmes d'investissements (article 20).

IV-1-1-b- Proposition de modifications budgétaires (articles 22 à 25, 27, 130 -104).

IV-1-1-e- Modifications budgétaires en cours d'exercice et gestion financière (articles 44 à 48).

IV-1-1-f- Établissement et utilisation des tableaux de bord (articles 28 à 33).

IV-1-1-g- Demande d'information à caractère financier (article 100).

IV-1-2-Procédure d'autorisation (articles R 313-1 et suivants du CASF) :

IV-1-2-a- Réception des demandes d'autorisation présentées en application de l'article L 312-1 du CASF (article R 313-2 du CASF).

IV-1-2-b- Réclamation des pièces manquantes ou incomplètes (article R 313-5 du CASF).

IV-1-2-c- Notification de décisions (article R 313-7 du CASF).

IV-1-2-d- Contrôle de conformité (article D 313-11 à D 313-14 du CASF).

IV -1-3- Décisions concernant la gestion et le déroulement de carrière des directeurs d'établissements sociaux publics (avancement et changement d'échelon).

IV-1-4- Conventions relatives aux modalités de fonctionnement des établissements sociaux.

IV-1-5- Toute correspondance relative à la réception et à l'instruction des demandes de subventions de l'État pour des projets d'investissement (décret N° 99-1060 du 16 décembre 1999 articles 4 et 6 modifiés) et notamment les avis de réception des dossiers, demandes de pièces manquantes, accusé de réception des dossiers complets (avec ou sans autorisation de commencer les travaux).

IV-1-6- Contrôles prévus aux articles L 313-13 du code de l'action sociale et des familles (contrôle de l'activité des établissements et services sociaux) et L 331-1 du CASF (surveillance des établissements soumis à autorisation et à déclaration).

IV-1-7- Conventions, arrêtés et conventions pluri annuelles attributifs de subventions d'actions relevant des BOP 177 et 303 (Circulaire du 24 décembre 2002 relative aux subventions de l'État aux associations).

IV-1-8- Signature des contrats pluriannuels prévus à l'article L. 313-11 du CASF.

IV-1-9- Les arrêtés de subvention pour l'aide sociale d'urgence et l'hébergement d'urgence.

IV-2 - Décisions relatives à la prise en charge au titre de l'aide sociale dans les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (article L 111-3-1 du CASF).

IV-3 - Solidarités actives :

IV-3-1- Revenu de Solidarité Active (RSA) : tableaux de **suivis, notes et lettres**.

IV-3-2- Aide Personnalisée de Retour à l'Emploi (APRE) : tableaux de suivis, notes et lettres.

IV-4 - Aide aux organismes logeant à titre temporaire des personnes défavorisées ou gérant des aires d'accueil des gens du voyage :

IV-4-1- Signature des conventions avec les associations et les centres communaux d'action sociale dans le cadre de l'allocation logement temporaire en faveur des personnes défavorisées (article L 851-1 du code de la sécurité sociale).

IV-4-2- Signature des conventions avec les communes et établissements publics de coopération intercommunale et les personnes morales gérant une aire d'accueil des gens du voyage défavorisés (article L 851-1 du code de la sécurité sociale).

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Ghislaine DESSAINT-POCHON, la délégation de signature qui lui est conférée, est exercée par les agents suivants :

-pour les établissements, les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) et autres services sociaux, par ordre de priorité :

- Madame Audrey HENRY, inspectrice de l'action sanitaire et sociale
- Madame Chantal DERECOURT, inspectrice de l'action sanitaire et sociale
- Monsieur Abdelkader HARIZI, contractuel de catégorie A
- Madame Nathalie RIQUOIR, inspectrice de l'action sanitaire et sociale
- Madame Mathilde DUVAL, inspectrice de l'action sanitaire et sociale
- Monsieur Jean-Luc CAUDMONT, inspecteur de l'action sanitaire et sociale
- Monsieur Julien PILLOT, inspecteur de l'action sanitaire et sociale
- Monsieur Cyril VALLEE, inspecteur de l'action sanitaire et sociale

-pour les organismes subventionnés, par ordre de priorité :

- Madame Céline PENET, contractuelle de catégorie A
- Monsieur Julien PILLOT, inspecteur de l'action sanitaire et sociale
- Monsieur Jean-Luc CAUDMONT, inspecteur de l'action sanitaire et sociale
- Monsieur Cyril VALLEE, inspecteur de l'action sanitaire et sociale
- Madame Chantal DERECOURT, inspectrice de l'action sanitaire et sociale

- Madame Mathilde DUVAL, inspectrice de l'action sanitaire et sociale
- Monsieur Abdelkader HARIZI, contractuel de catégorie A
- Madame Virginie CATOEN, contractuelle de catégorie A

- pour l'aide aux organismes logeant à titre temporaire des personnes défavorisées,
par ordre de priorité :

- Madame Céline PENET, contractuelle de catégorie A
- Madame Virginie CATOEN, contractuelle de catégorie A
- Monsieur Julien PILLOT, inspecteur de l'action sanitaire et sociale
- Monsieur Jean-Luc CAUDMONT, inspecteur de l'action sanitaire et sociale
- Monsieur Cyril VALLEE, inspecteur de l'action sanitaire et sociale
- Madame Chantal DERECOURT, inspectrice de l'action sanitaire et sociale
- Madame Mathilde DUVAL, inspectrice de l'action sanitaire et sociale

-pour les gens du voyage :

- Monsieur Abdelkader HARIZI, contractuel de catégorie A
- Monsieur Jean-Luc CAUDMONT, inspecteur de l'action sanitaire et sociale
- Monsieur Julien PILLOT, inspecteur de l'action sanitaire et sociale.

-Pour les dossiers de lutte contre l'habitat indigne :

- Madame Véronique COEUGNART, Attachée d'administration des affaires sociales.

V - Mission accès au logement :

Madame Sylvie LABARE, Attachée principale d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer pour :

V-1- Droit au logement opposable :

V-1-1 – Demandes d'avis aux maires des communes désignées pour le relogement des personnes dont la demande a été acceptée par la commission de médiation prévue à l'article L 441-2-3 du code de la construction et de l'habitation.

V-1-2 – Désignation aux organismes bailleurs en charge du relogement, des personnes dont la demande a été acceptée par la commission de médiation prévue à l'article L 441-2-3 du code de la construction et de l'habitation.

V-1-3 – Information des personnes dont la demande a été acceptée par la commission de médiation prévue à l'article L 441-2-3 du code de la construction et de l'habitation, concernant le bailleur chargé de leur relogement.

V-1-4 – Courriers relatifs au secrétariat de la commission départementale de médiation : accusés de réception des recours déposés au titre des articles L 300-1 et L 441-2-3 du code de la construction et de l'habitation, courriers adressés aux requérants, convocations des membres de la commission départementale de médiation, notifications aux requérants des décisions de la commission départementale de médiation.

V -2- Commission de coordination des actions de prévention des expulsions (CCAPEX):

Co-signature avec le représentant du Conseil Général, des convocations, procès-verbaux, notification des avis et recommandations rendus par la CCAPEX, article 59 de la loi n°2009-323 du 25 mars 2009.

V-3- Logement des publics prioritaires :

V-3-1 - Courriers adressés aux organismes bailleurs relatifs au logement des publics prioritaires.

V-3-2 - Courriers adressés aux usagers en demande de logement.

V-4- Logement des fonctionnaires de l'État :

V-4-1 - Courriers adressés aux organismes bailleurs relatifs aux demandes de logement des fonctionnaires, à la gestion des logements du contingent préfectoral réservataires de logements sociaux pour les fonctionnaires de l'État, à l'exclusion des courriers de réservation des logements.

V-4-2 - Courriers adressés aux usagers fonctionnaires de l'État en demande de logement.

V-5- Commission départementale de conciliation :

V-5-1 - Courriers adressés aux usagers saisissant la commission départementale de conciliation.

V-5-2 - Courriers de réponse adressés aux usagers relatifs aux relations locatives.

V-6- Expulsions domiciliaires :

V-6-1 - Courriers adressés aux usagers, aux services sociaux et aux tribunaux relatifs aux assignations et aux commandements de quitter les lieux.

V-6-2 - Courriers relatifs à l'instruction des demandes de concours de la force publique à l'exception des décisions d'octroi du concours de la force publique.

V-6-3 - Courriers relatifs à l'instruction des demandes d'indemnisation en cas de refus d'octroi du concours de la force publique à l'exception des protocoles transactionnels d'indemnisation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sylvie LABARE, attachée principale d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, la délégation de signature qui lui est conférée, est exercée par Monsieur Émile OBERT, ingénieur des travaux publics de l'État du ministère de l'égalité des territoires et du logement ;

En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de Madame Sylvie LABARE et de Monsieur Emile OBERT, la délégation de signature qui leur est conférée, est exercée par Madame Elodie JANIN, attachée d'administration du Ministère de l'Intérieur.

En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de Madame Sylvie LABARE, de Monsieur Emile OBERT et de Madame Elodie JANIN, la délégation de signature qui leur est conférée, est exercée par Madame Dominique CARDON, secrétaire administrative de classe exceptionnelle du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer pour ce qui concerne la commission de coordination des actions de prévention des expulsions (titre V-2) et par Monsieur Jean-François HANZOFF, secrétaire administratif de l'intérieur et de l'outremer, en matière d'expulsions domiciliaires pour les courriers adressés aux usagers, aux services sociaux et aux tribunaux relatifs aux assignations et aux commandements de quitter les lieux (titre V-6-1).

VI - Mission accompagnement des personnes et des familles :

Madame Audrey ANTON, inspectrice de l'action sanitaire et sociale, ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, Madame Angélique DEPONDT, attachée d'administration des affaires sociales pour :

VI-1- Protection de la famille et de l'enfance :

VI-1-1- Exercice de la tutelle des pupilles de l'État (article L 224-1 du CASF).

VI-1-2- Établissement de tous les actes d'administration des deniers pupillaires (article L 224-9 du CASF).

VI-1-3- Exercice de la tutelle des incapables majeurs (loi N° 68-5 du 3 janvier 1968). Arrêtés fixant les prix de revient prévisionnels et définitifs des tutelles aux prestations sociales (articles R 167-23 et R 167-24 du CASF).

VI-1-4- Reconnaissance de l'aptitude aux activités de conseil conjugal.

VI-1-5- Points relatifs aux services et mandataires judiciaires à la protection juridique des majeurs : établissements et services sociaux §1, 2, 7 et 8 pour le BOP 106 :

VI-1-6- Surendettement des ménages : présidence des commissions, suivi et courriers.

VI-2- Personnes handicapées :

VI-2-1- Décisions relatives à l'attribution de la carte de stationnement pour personnes handicapées (article R 241-16 à R 241-18 du CASF) :

VI-2-2- Décisions prises lors des commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). »

VI-3- Français Rapatriés Originaires d'Afrique du Nord (FROAN) :

VI-3-1- Arrêtés attributifs de subvention relatifs aux bourses scolaires de l'enseignement primaire, secondaire, technique et supérieur.

VI-3-2- -Toutes les correspondances relatives aux mesures prises en faveur des Français Rapatriés d'Origine d'Afrique du Nord.

VI- 4 - Commission Départementale d'Aide Sociale :

VI-4-1 - Décision accordant une prise en charge de l'Etat au titre de l'aide sociale (articles L 121-7 et L 131-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles : CASF).

VI-4-2 - Notifications des décisions de la Commission Départementale d'Aide sociale et toute communication relative au secrétariat ainsi qu'à l'instruction des dossiers soumis à l'examen de la dite Commission (articles L 134-1 à L 134-10 du CASF).

VI-4-3 - Notification des décisions des commissions d'admission à l'aide sociale et toute communication relative à l'instruction des demandes d'aide sociale (articles L 131-1 à L 131-7 du CASF).

VI-4-4 - Recours en récupération à l'encontre du bénéficiaire de l'aide sociale revenu à meilleure fortune, de la succession du bénéficiaire, du donataire ou du légataire (article L 132-8 du CASF).

VI-4-5 - Inscriptions et radiations hypothécaires relatives aux recours visés au point 2-2-4 (article L 132-9 du CASF).

« En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Audrey ANTSON et de Madame Angélique DEPONDT, la délégation de signature qui leur est conférée, est exercée par les agents suivants :

- pour l'exercice de la tutelle des pupilles de l'Etat (VI-1-1) et l'établissement de tous les actes d'administration des deniers pupillaires (VI-1-2) :

- Madame Pascale ADAM, secrétaire administrative,
- Monsieur Ludovic DEGELKE, secrétaire administratif,
- Madame Christiane LEFEBVRE, secrétaire administrative.

- pour les décisions relatives à l'attribution de la carte de stationnement pour personnes handicapées (article R 241-17 et R 241-18 du CASF) – (Titre VI-2-1) et les décisions prises lors des commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) (Titre VI-2-2) :

- Madame Anne DUCHEMIN, assistante sociale.

VII - Mission politique de la Ville et Egalité des chances :

Madame Céline DOUAY, Attachée principale d'administration de l'intérieur pour :

VII -1- Opérations financées au titre de l'Agence nationale pour l'action sociale et l'égalité des chances (ACSE): les courriers adressés aux porteurs de projets relatifs à l'instruction et à la complétude de leur dossier de demande de subvention, les mandats, les bordereaux de mandats, les titres de recettes de subvention non justifiées, les attestations et duplicata relatives aux décisions attributives de subvention, à l'exclusion des décisions elles-mêmes.

VII-2- Animation et évaluation des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS).

VII-3- Suivi de la mise en œuvre de la dynamique espoir banlieues.

VII-4- Animation et pilotage des projets relatifs aux dispositifs de réussite éducative.

VII-5- Organisation des opérations Ville-Vie-Vacances pour le département du Nord.

VII-6- Instruction et suivi des demandes de poste d'« adultes relais » :

Courriers adressés aux employeurs des adultes-relais : accusé de réception de dossier, notification de postes, renouvellement des postes.

VII-7- Suivi, avec l'agence régionale de santé, des projets des ateliers santé ville.

VII-8- Instruction et suivi des dispositifs de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité des chances. Organisation et animation de la Commission pour la Promotion de l'Égalité des Chances et la Citoyenneté (COPEC).

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Céline DOUAY, la délégation de signature qui lui est conférée, est exercée par Madame Thérèse TILLY, attachée d'administration de l'intérieur.

VIII - Mission Jeunesse, Sport et Vie Associative :

Monsieur Patrick PIRET, Délégué Départemental à la Vie Associative (DDVA), Inspecteur de la Jeunesse et des Sports pour :

VIII-1- Tout acte relatif au fonctionnement du Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - CDJSVA - (hors formation interdiction d'exercer de ce conseil relevant du point IX-11).

VIII-2- Accueils de loisirs et séjours de vacances :

VIII-2-1- Suivi administratif et réglementaire des accueils collectifs de mineurs (ACM) : contrôle et évaluation, préservation de la sécurité physique et morale des enfants et des adolescents en ACM, en lien avec le bureau ICAE (Inspection contrôle audit évaluation), sur le domaine de la protection des mineurs (point IX-1-3).

VIII-2-2- Soutien aux projets éducatifs des organisateurs et à la qualité des accueils.

VIII-3- Actions en faveur de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (JEP) :

VIII-3-1- Soutien aux politiques éducatives territoriales (projets collectifs structurants à caractère éducatif) : accès aux loisirs éducatifs de qualité, livre et lecture, prévention de l'illettrisme, chantiers de jeunes, sensibilisation à l'Europe, développement durable et pratique culturelle des jeunes.

VIII-3-2- Aide à l'autonomie des jeunes et à l'initiative des jeunes, labellisation des points information jeunesse (évaluation et promotion) et soutien aux comités locaux d'aides aux projets.

VIII-3-3- Promotion de l'engagement et de la mobilité des jeunes : mise en œuvre du service civique et appui aux autres formes d'engagement bénévole et de volontariat ; référent départemental du programme européen jeunesse en action (PEJA).

VIII-3-4- Expérimentations sociales pour la jeunesse.

VIII-4- Développement de la vie associative :

VIII-4-1- Agréments des associations (JEP et Sports).

VIII-4-2- Appui et conseils aux associations (diagnostics locaux d'accompagnement et aide à la structuration du tissu associatif : postes FONJEP).

VIII-4-3- Soutien à la formation des bénévoles.

En cas d'absence de Monsieur Patrick PIRET, Délégué Départemental à la Vie Associative (DDVA), Inspecteur de la jeunesse et des sports, la délégation de signature qui lui est conférée est exercée par Madame Dominique WALTER, conseillère d'éducation populaire et de jeunesse.

En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de Monsieur Patrick PIRET et de Madame Dominique WALTER, la délégation de signature qui leur est conférée, est exercée par les agents suivants :

- Protection des mineurs en Accueils de loisirs et Séjours de vacances :

➤ Mme Cathy BIRONNEAU COMBELLES, conseillère d'éducation populaire et de jeunesse.

- Actions en faveur de la Jeunesse et de l'Education Populaire :

➤ Madame Stéphanie BOST, conseillère d'éducation populaire et de jeunesse.

➤ Madame Séverine RONDELLE, conseillère d'éducation populaire et de jeunesse.

- Développement de la Vie associative, postes FONJEP, expérimentations sociales pour la Jeunesse, actes relatifs au Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (CDJSVA) dans sa formation spécialisée : agrément des associations de jeunesse et d'éducation populaire :

➤ Monsieur Philippe GANTIER, conseiller d'éducation populaire et de jeunesse

VIII-5- Activités physiques et sportives :

VIII-5-1- Procédures liées aux formations, aux certifications et à l'observation de l'emploi dans le domaine du sport.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Patrick PIRET, la délégation de signature qui lui est conférée, est exercée par :

➤ Monsieur Nicolas DELDYCKE, professeur de sports.

VIII-6- Gestion du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) :

VIII-6-1- Développement de la pratique sportive associative.

VIII-6-2- Développement de la pratique sportive en direction des publics prioritaires (pratique féminine, personnes handicapées, habitants des quartiers sensibles).

VIII-6-3- Promotion et prévention de la santé par le sport.

VIII-6-4- Promotion de la lutte contre les violences et les incivilités dans le sport.

VIII-7- Sport et respect de l'environnement :

VIII-7-1- Instructions des autorisations relatives à la pratique des sports de nature.

VIII-7-2- Promotion et suivi administratif de la thématique « Sport et développement durable ».

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Patrick PIRET, la délégation qui lui est conférée, est exercée par :

➤ Madame Martine BOUCHE, professeur de sports, pour les points VIII-6 à VIII-7.

IX – Mission inspection, contrôle audit et évaluation :

Madame Maryse BENJAMIN, Inspectrice de la jeunesse et des sports de 1^{ère} classe pour :

Tous documents relatifs à son domaine de compétence et notamment ceux portant sur les matières suivantes :

IX-1- Contrôle des habilitations délivrées aux organismes de formation préparant au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), les bourses et la délivrance du BAFA, la validation des stages pratiques du Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) et du BAFA.

IX-2- Procédures de déclaration des établissements d'activités physiques et sportives, contrôle et accompagnement.

IX-3- Procédures de déclaration des éducateurs sportifs diplômés et de renouvellement des cartes professionnelles d'éducateurs, contrôle et accompagnement.

IX-4- Procédures d'équivalences de diplômes et de reconnaissance des qualifications (libre établissement, libre prestation de services).

IX-5- Procédures de déclaration et d'autorisation des manifestations sportives.

IX-6- Procédures d'homologation des enceintes sportives et réglementation liée aux équipements sportifs.

IX-7- Actes liés aux procédures de police administrative et à la préservation de la sécurité physique et morale des pratiquants.

IX-8- La gestion des plaintes et signalements.

IX-9- La coordination et le suivi du plan régional d'inspection, contrôle, audit, évaluation – PRICE - en ce qui concerne la DDCS du Nord (protection des usagers et contrôle des activités des bénéficiaires de financements publics).

IX-10- La protection des mineurs en accueils collectifs (ACM) : dossiers examinés en formation interdiction d'exercer uniquement).

IX-11- Le conseil départemental de la jeunesse, des ports et de la vie associative – CDJSVA – (formation interdiction d'exercer uniquement du CDJSVA).

IX-12- Appui juridique et méthodologique en matière d'inspection, contrôle, audit, évaluation

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Maryse BENJAMIN, inspectrice de la Jeunesse et des Sports de 1^{ère} classe, la délégation de signature qui lui est conférée, est exercée par Monsieur Jean-Yves DELBROUCK, secrétaire administratif pour les courriers concernant les dossiers relatifs au BAFA.

Article 3 – Le présent arrêté prend effet à compter de la date de parution au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Nord.

Article 4 – Madame Annick PORTES, Directrice départementale de la cohésion sociale du Nord et le Secrétaire général de la Préfecture du Nord, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés par la Direction départementale de la Cohésion sociale du Nord. Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Fait à Lille, le

18 AVR. 2014

Pour le Préfet et par délégation
La Directrice Départementale de la
Cohésion Sociale du Nord


Annick PORTES



PREFET DU NORD

Arrêté n °2014108-0003

**signé par
Guillaume THIRARD, secrétaire général adjoint**

le 18 Avril 2014

**59_Präfecture du Nord
Secrétariat général
DRLP - Direction Réglementation et Libertés Publiques**

Arrêté relatif à la composition de la
commission de propagande

PREFECTURE DU NORD

Le Préfet de la Région Nord - Pas-de-Calais,
Préfet de la zone de défense et de sécurité Nord,
Préfet du Nord,
Officier de la Légion d'Honneur,
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

Vu la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977 modifiée relative à l'élection des représentants au Parlement européen, notamment l'article 20 ;

Vu le décret n°2014-379 du 29 mars 2014 portant convocation des électeurs pour l'élection des représentants au Parlement européen ;

Vu le code électoral ;

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture du Nord.

ARRETE :

Article 1^{er}: Pour l'élection des représentants au Parlement européen du 25 mai 2014, la commission de propagande est composée comme suit :

- Madame Fanny WACRENIER, vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Lille chargée du service du Tribunal d'Instance de Lille, présidente ;
- Monsieur Michel PLASSON, Directeur de la Réglementation et des Libertés Publiques à la Préfecture du Nord, membre ;
- Madame Régine LAMBLIN, Correspondante Elections à la Direction départementale de La Poste, membre ;
- Madame Hélène DEBRUGE, Chef du Bureau de la Citoyenneté à la Préfecture du Nord, secrétaire.

Article 2 : Les mandataires des listes pourront assister, avec voix consultative, aux travaux de la commission qui sera installée le mercredi 7 mai 2014 à 9h30 à la préfecture du Nord sise 12 rue Jean sans Peur à Lille – salle D108.

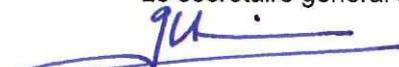
Article 3 : Les documents de propagande devront être déposés au plus tard le mardi 13 mai 2014 à 18 heures auprès de la société ARVATO services dont le siège se situe parc de la Galance à Noyelles-sous-Lens (62221).

Article 4 : la commission procédera au contrôle de conformité des documents et au contrôle des quantités le mercredi 13 mai 2014 à 18h au siège du prestataire mentionné à l'article 4.

Article 5: Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture du Nord est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Lille, le 18 avril 2014

Pour le Préfet,
Le secrétaire général adjoint,



Guillaume THIRARD



PREFET DU NORD

Arrêté n °2014084-0003

**signé par
Guillaume THIRARD, secrétaire général adjoint**

le 25 Mars 2014

59_S D I S

Arrêté portant désignation de la liste nominative départementale des personnels et équipes cynotechniques au titre de l'année 2014

OPE/SD/CB

**LE PREFET DE LA REGION NORD PAS-DE-CALAIS
PREFET DU NORD**

Officier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur,
Commandeur dans l'ordre national du Mérite

Arrêté portant désignation de la liste nominative départementale des personnels et équipes cynotechniques au titre de l'année 2014

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2004 fixant le guide nationale de référence relatif à la cynotechnie ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 13 mars 2014 donnant délégation de signature à Monsieur Guillaume THIRARD, Secrétaire Général Adjoint de la Préfecture du Nord, chargé de l'intérim des fonctions de Directeur de Cabinet ;

Sur la proposition du directeur du service départemental d'incendie et de secours du Nord, chef du corps départemental ;

- ARRETE -

Article 1 : Sont désignés conseillers techniques de la spécialité cynotechnie (CYN3) les personnels suivants :

LIAGRE Hugues

Article 2 : Sont désignés chefs d'unité de la spécialité cynotechnie (CYN2) les personnels suivants :

BERNARD Philippe	Chien : APACHE	N° 2ELD622
JOANNESSE Laurent	Chien : POPEYE	N° 250269801138210
LALOUX Bertrand	Chien : VIC	N° 250269801961647

Article 3 : Sont désignés conducteurs de la spécialité cynotechnie (CYN1) les personnels suivants :

DECHERF Pierre	Chien : B'CYRUS	N° 2FBM343
GORGOL Grégory	Chien : DUNCAN	N° 250269602553052
GRASSART Bertrand	Chien : DEXTER	N° 250269801310931
HAESE Matthieu	Chien : DJANGO	N° 250269801310326

.../...

Article 4 : Le directeur du service départemental d'incendie et de secours du Nord, chef du corps départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Article 5 : Cet arrêté annule et remplace l'arrêté du 26 mars 2013.

Fait à Lille, le **25 MARS 2014**

Pour le Préfet du Nord et par délégation,
Le Secrétaire Général Adjoint,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'G' followed by a horizontal line and a small dot.

Guillaume THIRARD



PREFET DU NORD

Arrêté n °2014084-0004

**signé par
Guillaume THIRARD, secrétaire général adjoint**

le 25 Mars 2014

59_S D I S

Arrêté portant désignation de la liste nominative départementale des personnels du "Groupe de Reconnaissance et d'Exploration de Longue Durée : GRELD" au titre de l'année 2014

OPE/SD/CB

**LE PREFET DE LA REGION NORD PAS-DE-CALAIS
PREFET DU NORD**

Officier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur
Commandeur dans l'ordre national du Mérite

**Arrêté portant désignation de la liste nominative départementale des personnels du
"Groupe de Reconnaissance et d'Exploration de Longue Durée : GRELD"
au titre de l'année 2014**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 13 mars 2014 donnant délégation de signature à Monsieur Guillaume THIRARD, Secrétaire Général Adjoint de la Préfecture du Nord, chargé de l'intérim des fonctions de Directeur de Cabinet ;

Sur la proposition du directeur du service départemental d'incendie et de secours du Nord, chef du corps départemental ;

- ARRETE -

Article 1 : Sont désignés conseillers techniques de la spécialité Groupe de Reconnaissance et d'Exploration de Longue Durée (GRELD-FDN3) les personnels suivants :

BECUWE Jean-Philippe
BERNIER Philippe
DUBOIS Pascal

FOURNIER Cyril
GIRARD Cyrille *
GOURNAY Régis

JONVEL Yannick
PAPIN Cyril

* : *Conseiller Technique Départemental*

Article 2 : Sont désignés chefs d'unité de la spécialité Groupe de Reconnaissance et d'Exploration de Longue Durée (GRELD-FDN2) les personnels suivants :

BARD Johan
BEAUDELLOT Frédéric
BENOIT Yannick
BOUAKAZ Kamale
BOUGUENNEC Mathieu
BUFFET Thierry
CAFFIER Julien
CANDELIER Laurent
CHAVATTE Patrice
CLAEYSEN Ludovic
CLAEYSSSEN Fabien
COCHIN Sébastien
CROQUELOIS Gilles
DECLERCQ Pierre
DECRIEM Thierry
DEKNUYDT Xavier
DELHORS Christophe
DEROO Maxence

DESITTER Grégory
DEWAS Philippe
DUPONT Christophe
FONTAINE Julien
FREDERIC Thierry
GILLE David
GODIN Christophe
GROUX Yann
HAGNERE Laurent
HENRY Philippe
JAKIC Franck
KMIECIK Michaël
LABROY Christophe
LUITEN Antoine
MAILLASSON Claude
MARQUIS David
MARY Johnny
MATON Julien

NEVREUX Loïc
NOIRET Nicolas
OMONT Olivier
PASSION Fabien
POSEZ Guillaume
RINGOT Thomas
ROMAN Maxime
ROYER Jérôme
SCHILDT Jean-Philippe
TETAERT Hugues
TOULEMONDE Vincent
VALDANT Emmanuel
VANCAENEGHEM Olivier
VANDENBILCKE Hervé
VENZA David
WERBICKI Cédric

.../...

Article 3 : Sont désignés sauveteurs de la spécialité Groupe de Reconnaissance et d'Exploration de Longue Durée (GRELD-FDN1) les personnels suivants :

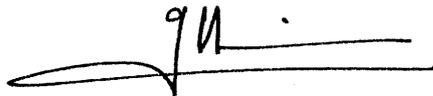
AGNERAY Cyril	DUTERTE Alexis	NOIRET Maxime
BAREZ Clément	DUVAL Jean-Christophe	OLIVEIRA Tony
BARRAS Sébastien	FAGOT Rudy	OUART Laurent
BARTHELEMY Nicolas	FELIX Alexandre	PALLADINO Christophe
BEAUDELLOT Jérémy	FRANZOSO Thomas	PARANTHOEN Anthony
BEAURAIN Sylvain	FREVILLE Stéphane	PASSION Fabien
BEDDELEEM José	GAUTHIER Gaëtan	PETIT Steve
BONIN Arnaud	GEERAERT Jérôme	PONTAIS Nicolas
BOUCKENHOVE Pascal	GOLEJEWSKI Maxime	PRUVOT Maxence
BOULEN Patrick	GRABOWSKI Stéphane	RAMET Guillaume
BOUTRY Clément	HAMM Rémi	REAL Grégory
BRICHE Quentin	HARS Sébastien	REGUEME Romuald
BRICHE Rémy	HENRY François	RIERA Laurent
BRUYNEEL Gaëtan	HERINGHUEL Eddie	RIGOULET Anthony
CALONNE Thomas	HORAIN Thomas	RIVELON François
CARRIER Nicolas	HOTTELARD Yohann	SAMYN Thomas
CHERY Romain	IVART Yannick	SCHEERS Arnaud
CHOQUET Jean-Pierre	JONCKEERE Cédric	SELOSSE Jean-Louis
CLERMONT Romain	JULIEN Willy	SIGNORE David
COLLET Nicolas	JUSTINE Arnaud	SIMON Laurent
COPIN Emmanuel	KARAASLAN Sinan	SIMPELAERE Kévin
CORDIER François	KOLODKA Patrice	SOLEAU Julien
COUCAUD Quentin	LABILLE Christophe	SOMVILLE Vincent
COUPE Guillaume	LANGLOIS Thomas	STOLLESTEINER Johan
DARD Nicolas	LAVALLEE Cyril	TAFROUNTI Kamel
DE CAUWER Richard	LE HENAUFF Rodolphe	THIEPONT Guillaume
DE CLERCK Ludovic	LE MAISTRE-LIEVIN Cédric	UNISSART Frédéric
DEGROOTE Aurélien	LEGRAND Eric	VAN GOETHEM Raphaël
DELOBELLE Benoit	LEMOINE David	VANDEKERCKOVE Damien
DELPECH Franck	LEPREVOST Thomas	VANDENBILCKE Jérémy
DEMARTELAERE Gilbert	LESCORNEZ Olivier	VANDENPLAS Mathieu
DEPOORTER Jimmy	LHEUREUX Cédric	VANDICHEL Sébastien
DERAED Antoine	LITTIERE Benoit	VANDROMME Mickaël
DESCAMPS Amaury	LORIDANT Stéphanie	VANHILLE David
DESSEIN Thomas	LUCCINI Laurent	VANROY Sébastien
DEVOS Derek	MAGNIEZ Sylvain	VERBEKE Olivier
DEWINNE Réginald	MAHIEU Tony	VERHEECKE Thibault
DHAINAUT Antoine	MALFAIT Tony	VERLINDE Alban
DIDER David	MARAIS Ludovic	VERLINDE Amaury
DUBOIS Justin	MEZINE Mehdi	VINCENT Anthony
DUCROCQ Sandy	MIGNEAU François	VINCETTE Valentin
DUQUESNE Clément	MONTREZOR Ludovic	WADOUX Davy
DURAND Matthieu	MRAOVIC Tony	WADOUX Romuald
DUSERRE Romain	MUSELET Sébastien	WEISHAUS Jérôme

.../...

Article 4 : Le directeur du service départemental d'incendie et de secours du Nord, chef du corps départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Lille, le **25 MARS 2014**

Pour le Préfet du Nord et par délégation,
Le Secrétaire Général Adjoint,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'G' followed by 'U' and a horizontal line extending to the right.

Guillaume THIRARD



PREFET DU NORD

Arrêté n °2014084-0005

**signé par
Guillaume THIRARD, secrétaire général adjoint**

le 25 Mars 2014

59_S D I S

Arrêté portant désignation de la liste nominative départementale des personnels scaphandriers autonomes légers au titre de l'année 2014

OPE/SD/CB

**LE PREFET DE LA REGION NORD PAS-DE-CALAIS
PREFET DU NORD**

Officier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur
Commandeur dans l'ordre national du Mérite

**Arrêté portant désignation de la liste nominative départementale des personnels
scaphandriers autonomes légers au titre de l'année 2014**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

Vu l'arrêté du 23 novembre 1999 fixant le guide national de référence relatif au secours subaquatique ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 13 mars 2014 donnant délégation de signature à Monsieur Guillaume THIRARD, Secrétaire Général Adjoint de la Préfecture du Nord, chargé de l'intérim des fonctions de Directeur de Cabinet ;

Sur la proposition du directeur du service départemental d'incendie et de secours du Nord, chef du corps départemental ;

- ARRETE -

Article 1 : Sont désignés conseillers techniques (PLG 3) de la spécialité secours subaquatique les personnels suivants :

DELEBARRE Olivier *	ISTRIA Alain	MARILLIER Robert
DEMOL Philippe	JAILLET Olivier	MARTINI Bruno
DOLLE Gabriel	JOLY Marc	PAMART Olivier
ELIE Guilain	MAHIEU Nicolas	

* : *Conseiller Technique Départemental*

Article 2 : Sont désignés chefs d'unité (PLG 2) de la spécialité secours subaquatique les personnels suivants :

ALAVOINE Christophe	DEVRED Benjamin	LOMBARD Geoffrey
DE CORTE Laurent	DUHAUT Emmanuel	MEKERBA Romain
DECLERCQ Pierre	HENRY François	MONTIGNY Sébastien
DELEBARRE Stéphane	HENRY Philippe	VERWAERDE Christian
DELELO Thomas	LEMOYNE Marc	VILCOT Damien

Article 3 : Sont désignés scaphandriers autonomes légers (PLG 1) de la spécialité secours subaquatique les personnels suivants :

BEAUDELLOT Frédéric	D'HULSTER Fabien	DI LITTA Aurélien
BEAUDELLOT Jérémy	D'OLIVO Laurent	DUCROCQ Sandy
BOSNET Lionel	DASSONNEVILLE Olivier	DUCROTOY Jonathan
CAMUS Christophe	DE REVIERE Benoît	DUFLOS Patrick
CASIER Antoine	DELCROIX Fabrice	DUQUESNE Patrice
CHAMOT Christophe	DELOT Julien	DURAND Matthieu
CLIQUET Arnaud	DENELE Vincent	FOCQUEU Jérémy
COUSTENOBLE Joffrey	DENEUWELAERE Ludovic	FONTAINE Xavier
CRESCO Anthony	DESCAMPS Amaury	FONTEYNE Jérémy
CRETON Guillaume	DESPREZ Jean-Pierre	FROUCHART Fabrice

LAGRISE Benoît
LEPEZ Thierry
LEPORE Julien
LESCORNEZ Olivier
LUBINSKI Bernard
MAES Antoine
MALFAIT Tony
MARAGE Rudy
MERLIER François
MRAOVIC Tony

NEVREUX Loïc
PARMENTIER Nicolas
PICHARD Nicolas
PIERENS François
PORTIER Johan
POTIER Franck
RICHIR Nicolas
RICHOUY Yves
SAUSSE Jérémy
SCHILDT Philippe

TAINÉ Nicolas
TALON Jérémy
TOULEMONDE Vincent
VANBIERVLIET Yoann
VERBEKE Timothée
VINCETTE Valentin
WOORONS Fabrice
YARD Vincent

Article 4 : Sont désignés pour avoir suivi une formation à la sensibilisation Surface Non Libre les personnels suivants :

BEAUDELLOT Frédéric
CHAMOT Christophe
COUSTENOBLE Geoffrey
DASSONNEVILLE Olivier
DELEBARRE Olivier
DELEBARRE Stéphane
DESPREZ Jean-Pierre
DEVRED Benjamin
DOLLE Gabriel
DUFLOS Patrick
DUHAUT Emmanuel
ELIE Guilain

HENRY Philippe
JAILLET Olivier
JOLY Marc
LAGRISE Benoît
LEMOYNE Marc
LEPEZ Thierry
LESCORNEZ Olivier
LUBINSKI Bernard
MAHIEU Nicolas
MARILLIER Robert
MARTINI Bruno
MEKERBA Romain

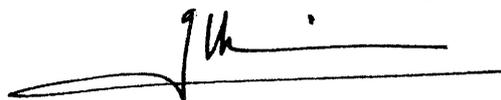
MERLIER François
MONTIGNY Sébastien
MRAOVIC Tony
PAMART Olivier
PICHARD Nicolas
PIERENS François
SCHILDT Philippe
VERWAERDE Christian
WOORONS Fabrice
YARD Vincent

Article 5 : Le directeur du service départemental d'incendie et de secours du Nord, chef du corps départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Article 6 : Cet arrêté annule et remplace l'arrêté du 18 février 2013.

Fait à Lille, le **25 MARS 2014**

Pour le Préfet du Nord et par délégation,
Le Secrétaire Général Adjoint,



Guillaume THIRARD



PREFET DU NORD

Arrêté n °2014084-0006

**signé par
Guillaume THIRARD, secrétaire général adjoint**

le 25 Mars 2014

59_S D I S

Arrêté portant désignation de la liste nominative départementale des personnels du "Groupe de Reconnaissance et d'Evacuation en Milieu Souterrain : GREMS" au titre de l'année 2014

OPE/SD/CB

**LE PREFET DE LA REGION NORD PAS-DE-CALAIS
PREFET DU NORD**

Officier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur
Commandeur dans l'ordre national du Mérite

**Arrêté portant désignation de la liste nominative départementale des personnels du
"Groupe de Reconnaissance et d'Evacuation en Milieu Souterrain : GREMS"
au titre de l'année 2014**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 13 mars 2014 donnant délégation de signature à Monsieur Guillaume THIRARD, Secrétaire Général Adjoint de la Préfecture du Nord, chargé de l'intérim des fonctions de Directeur de Cabinet ;

Sur la proposition du directeur du service départemental d'incendie et de secours du Nord, chef du corps départemental ;

- ARRETE -

Article 1 : Sont désignés conseillers techniques de la spécialité Groupe de Reconnaissance et d'Evacuation en Milieu Souterrain (GREMS3) les personnels suivants :

DELECOURT Ludovic	THIAIS Guillaume	VANDENDORPE Jean-Yves *
VANDOOOLAE GHE Dany		

* : *Conseiller Technique Départemental*

Article 2 : Sont désignés chefs d'unité de la spécialité Groupe de Reconnaissance et d'Evacuation en Milieu Souterrain (GREMS2) les personnels suivants :

AUVRAY Loïc	HAPPE Frédéric	LEPINAY Bertrand
BONTEMPS Bertrand	HULOT Sébastien	TIRLEMONT Christophe
DEVIENNE Dominique	LEMAIRE Jean-Christophe	TYTGAT Alain

Article 3 : Sont désignés sauveteurs de la spécialité Groupe de Reconnaissance et d'Evacuation en Milieu Souterrain (GREMS1) les personnels suivants :

AUGEZ Camille	CREPEL Nicolas	PLOUVIER Guillaume
AUVRAY Mathieu	CUNIN François-Xavier	REAL Grégory
BLONDEEL Geoffrey	DECOTTIGNIES Benjamin	RYPERT Tony
BOURGEOIS Marvin	DESMONS Anthony	SELLIEZ David
BRUNEL Bertrand	JARZEMBOWSKI Ronald	TAFROUNTI Kamel
BUIGNET Ludovic	LE LAGADEC Matthieu	TOURLOUSE Benoît
COLLET Stéphane	MAURY Sébastien	VANDAMME Romain
COUDEVILLE Guillaume	MONTIGNY Eddy	VANDEN STORME Christophe

Article 4 : Le directeur du service départemental d'incendie et de secours du Nord, chef du corps départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Article 5 : Cet arrêté annule et remplace l'arrêté du 26 mars 2013.

Fait à Lille, le **25 MARS 2014**

Pour le Préfet du Nord et par délégation,
Le Secrétaire Général Adjoint,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'G' followed by 'U' and a horizontal line extending to the right.

Guillaume THIRARD



PREFET DU NORD

Arrêté n °2014084-0007

**signé par
Guillaume THIRARD, secrétaire général adjoint**

le 25 Mars 2014

59_S D I S

Arrêté portant désignation de la liste nominative départementale des personnels sauveteurs déblayeurs au titre de l'année 2014

OPE/SD/CB

**LE PREFET DE LA REGION NORD PAS-DE-CALAIS
PREFET DU NORD**

Officier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur
Commandeur dans l'ordre national du Mérite

**Arrêté portant désignation de la liste nominative départementale des personnels
sauveteurs déblayeurs au titre de l'année 2014**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2003 fixant le guide national de référence relatif au sauvetage déblaiement ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 13 mars 2014 donnant délégation de signature à Monsieur Guillaume THIRARD, Secrétaire Général Adjoint de la Préfecture du Nord, chargé de l'intérim des fonctions de Directeur de Cabinet ;

Sur la proposition du directeur du service départemental d'incendie et de secours du Nord, chef du corps départemental ;

- ARRETE -

Article 1 : Sont désignés Chefs de section (SDE 3) de la spécialité sauvetage déblaiement les personnels suivants :

ARICKX Stéphane	DESORMEAUX Philippe	ROCHER Vincent
BONVIN Sylvain *	GILLOT Christian	VANHOUTTE Olivier
BOURGOIS Rémi	LANGLET René	VERDIERE Jean Luc
CATTELET Christophe	LIAGRE Hugues	

* : *Conseiller Technique Départemental*

Article 2 : Sont désignés Chefs d'unité (SDE 2) de la spécialité sauvetage déblaiement les personnels suivants :

BALLENGHIEN Pascal	DELPLANQUE Romuald	GEOFFROY Thierry
BETHENCOURT Eric	DEMASURE David	GEVAERT Jean
BIENKOWSKI Renaud	DEMASURE Jérôme	GILABERT Gérald
BLONDEAU Benoît	DEMULIER Thierry	GOURNAY Régis
BONDEAU Guy	DENHAENE Bruno	GUEGUINOU Laurent
BONNAILLIE Mickael	DEPOORTERE Christophe	GUERIAUD Yves
BOULEN Patrick	DESSEIN Thomas	HAPPE Frédéric
BROUCKAERT Michel	DETOURNAY Michel	HEBERT François
BURY Jean-Luc	DHAINAUT Philippe	HIANNE Eric
CARON Eric	DI GIROLAMO Christophe	HUANT Anthony
CATTEAU Pascal	DUBOIS Pascal	ISAAC Eric
CHARLES DE FRANCE Nicolas	DULIEU Wilfrid	JAKIC Franck
CLAEYSEN Ludovic	DUMONTIER Christophe	JOLY Pascal
CURELLA Franck	DYSON David	LANDSHEERE Philippe
DAVOINE Philippe	FISTEBERG Fabien	LECHEVALIER Gérald
DEBOES Jean-Luc	FONTAINE Grégory	LECOESTER Alexandre
DEBRUYNE Dominique	FOURNIER Daniel	LEGRAND Romaric
DELATTE Laurent	FOURNIER Jésonne	LEMAY Christophe

LIAGRE Erwin
LOMORO Alain
LOMORO Dominique
LORIDANT Stéphanie
MAERTEN Grégory
MALLEVAY José
MARSON Xavier
MARY Johnny
MAURO Pascal
MENEGATTI Alban
MEUNIER Alain
ORI Pascal

POULAIN David
PUCHOIS Patrice
REVEREAU Max
RIBIERE David
SABRE Alexandre
SAVREUX Franck
SCAPPE Florian
SCHEERS Arnaud
SCHOUTETEN Fabrice
SEGERS Christian
SERGIER Jean-Claude
SUFFYS Christophe

TERRIER *Pascal*
THIEFFRY Jean-François
THIEFFRY Sophie
TYTGAT Basile
VANDERASPAILLE Michaël
VANDOOOLAEGHE Dany
VERHAGHE Dominique
VERSCHUERE Dominique
WALCZAK Sylvain
WOORONS Frédéric

Article 3 : Sont désignés Sauveteurs Déblayeurs (SDE 1) de la spécialité sauvetage déblaiement les personnels suivants :

ANGLADE Johan
AUGEZ Camille
AUVRAY Loïc
BAILLEUL Frédéric
BARRE Patrick
BARTHELEMY Nicolas
BASIN François
BASSIMON Sébastien
BAYEUL Cédric
BEAURAIN Sylvain
BERLAND Emmanuel
BERNAERTS Francis
BERTIN Vincent
BILLOIR Benoît
BLANCKE Thierry
BLONDEEL Geoffrey
BODELET Laurent
BOUCQUILLON Tanguy
BOUGUENNEC Mathieu
BOURGEOIS Marvin
BRATS Ludovic
BROUILLARD Jacky
BRUNEL Bertrand
CAILLAUX Christophe
CANDELIER Laurent
CARPENTIER Jérôme
CARRU Jérôme
CHAMPENOIS Jérôme
CHAPLIER Vincent
CHRISTOPHE David
CICHOKI Jacques
COLINET Eric
COPPIETERS Olivier
COUPE Guillaume
CREMER Christophe
CREPEL Nicolas
CUNIN François-Xavier
DARD Nicolas

DECOCK David
DECOTTIGNIES Benjamin
DEGRENIER Bruno
DELABY Yann
DELAPORTE Jocelyn
DELATOUR Cathy
DELAVAL Samuel
DELECOUR Stéphane
DELECOURT Ludovic
DELEVOYE Olivier
DELFOSSE Grégory
DELHORS Christophe
DELRUE Grégory
DEPRIESTER Aurélien
DESCAMPS Damien
DESITER Grégory
DESMONS Anthony
DESMYTER Christophe
DESPIERRE Christophe
DESSEAUX Xavier
DEVIIENNE Dominique
DHAENENS Gilles
DIEVART Mathieu
DOLLET Franck
DOLLET Stéphane
DRANCOURT Julien
DUHAUT Alban
DULOROY Arnaud
DUPIRE François
DUPONT Christophe
DUQUENE David
DURY Stéphane
DUTRONT Sébastien
DUVAL David
DUVAL Jean-Christophe
ERBICELLA Luigi
FASQUEL Yann
FOSLIN Patrice

FROMONT Denis
GILLOT Adrien
GOLEJEWSKI Maxime
GRANDE Jean-François
GRASSART Bertrand
GRECO Léonard
GRZELKA Fabrice
GUERMACHE Abdelkarim
HAEGEMAN Dany
HAESE Matthieu
HAYART William
HENNO Bruno
HERBAUT Gabriel
HERINGUEL Eddy
HEUNET Olivier
HULOT Sébastien
HYSBERGUE Romuald
JARZEMBOWSKI Ronald
JOANNESSE Laurent
JONCKEERE Cédric
KENNEDY Manuel
KNOCKAERT Jean-François
LAMONT Christophe
LECLERC Patrick
LEFEBVRE Maxime
LEFEVRE Fabrice
LEGRAND Claude
LEGRAND Eric
LEMAIRE Christophe
LEMAIRE Jean-Christophe
LEMOINE David
LEPINAY Bertrand
LEVEQUE Thierry
LITTIERE Benoît
LOBBESTAEL Frédéric
LOUCIF Saïd
MAGNIER Mickael
MAHIEU Tony

MANIEZ Jacky	RAGONET Alain	TILLIER Anthony
MASURE Nicolas	REGUEME Romuald	TIRLEMONT Christophe
MONIER Michel	RENAERD William	TISSERAND Emmanuel
MONTIGNY Eddy	RENARD Ronny	TOURBEZ Thierry
MONTPIED Thomas	RENAUT Vincent	UYTTERHAEGEN Yves
MUSELET Sébastien	RICART Franck	VALIN Jean-Michel
OFFRE Régis	ROUSSEAUX Christophe	VAN ASSEL Pierre
OMONT Olivier	ROUSSEL René	VANDAMME Romain
ORNELIS Mathieu	SEVRY Fabien	VANDENABEELE Fabien
OUSTLANT Aurélien	SIMPERE Romain	VANDENBILCKE Sylvain
PANNEKOUCKE Mickael	SLEMBROUCK Pierre	VANDENPLAS Mathieu
PENET Christophe	SOMVILLE Vincent	VANDENSTORME Fabrice
PEREZ CENIT José	SOUPEZ Matthieu	VERBRUGGHE Marc
PHILIS Ludovic	SOURIS Loïc	WAGNER Joris
PIETRZAK Arnaud	STOLLESTEINER Johan	WAROQUIER Vincent
PLASSARD Maxime	STRZELCZYK Frédéric	WATTELLE Fabrice
PLOUVIER Guillaume	TAISNE Olivier	WYPELIER Nicolas
PONSARD Alexandre	TEILLIEZ Manuel	YSEBAERT Frédéric
PRUVOT Anthony	TETAERT Hugues	
PRZYSZCZYKOWSKI Cédric	THILLIEZ Arnould	

Article 4 : Sont désignés Opérateurs De Coupe (ODC) les personnels suivants :

AOUCHA Fahat	DUHAUT Alban	MARY Johnny
ARICKX Stéphane	DUTRONT Sébastien	MASURE Nicolas
BARTHELEMY Nicolas	FOURNIER Jésone	MENEGATTI Alban
BLANCKE Thierry	FROMONT Denis	MONIER Michel
BONVIN Sylvain	GILLOT Adrien	OFFRE Régis
BOURGOIS Rémi	GUEGUINOU Laurent	PEREZ CENIT José
CAILLAUX Christophe	GUERIAUD Yves	PHILIS Ludovic
CANDELIER Laurent	HERBAUT Gabriel	PRUVOT Anthony
CHAMPENOIS Jérôme	ISAAC Eric	PRZYSZCZYKOWSKI Cédric
CHARLES DE FRANCE Nicolas	KENNEDY Manuel	RENAUT Vincent
CURELLA Franck	LAMONT Christophe	RIBIERE David
DELATTE Laurent	LEGRAND Romaric	ROCHER Vincent
DELEVOYE Olivier	LEMAY Christophe	ROUSSEAUX Christophe
DEMASURE David	LIAGRE Erwin	SCAPPE Florian
DEMULIER Thierry	LITTIERE Benoît	SEVRY Fabien
DESORMEAUX Philippe	LOMORO Alain	THIEFFRY Jean-François
DESSEAUX Xavier	LOMORO Dominique	TYTGAT Basile
DRANCOURT Julien	MAERTEN Grégory	VANDERASPAILLE Michaël
DUBOIS Pascal	MARSON Xavier	WALCZAK Sylvain

Article 5 : Le directeur du service départemental d'incendie et de secours du Nord, chef du corps départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Article 6 : Cet arrêté annule et remplace l'arrêté du 14 juin 2013.

Fait à Lille, le **25 MARS 2014**

Pour le Préfet du Nord et par délégation,
Le Secrétaire Général Adjoint,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'G' followed by 'THIRARD' and a horizontal line extending to the right.

Guillaume THIRARD



PREFET DU NORD

Arrêté n °2014084-0008

**signé par
Guillaume THIRARD, secrétaire général adjoint**

le 25 Mars 2014

59_S D I S

Arrêté portant désignation de la liste
nominative départementale des personnels
Préventionnistes au titre de l'année 2014

OPE/SD/CB

**LE PREFET DE LA REGION NORD PAS-DE-CALAIS
PREFET DU NORD**

Officier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur
Commandeur dans l'ordre national du Mérite

**Arrêté portant désignation de la liste nominative départementale des personnels
Préventionnistes au titre de l'année 2014**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2006 fixant le guide national de référence relatif à la Prévention ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 13 mars 2014 donnant délégation de signature à Monsieur Guillaume THIRARD, Secrétaire Général Adjoint de la Préfecture du Nord, chargé de l'intérim des fonctions de Directeur de Cabinet ;

Sur la proposition du directeur du service départemental d'incendie et de secours du Nord, chef du corps départemental ;

- ARRETE -

Article 1 : Sont désignés Responsable Départemental (PRV3) les personnels suivants :

CARRIERE Philippe
CHUFFART Alain *

LEMAIRE Pierre
MARESCHI Eric

PAUSE Daniel

* : *Conseiller Technique Départemental*

Article 2 : Sont désignés Préventionnistes (PRV2) les personnels suivants :

Au titre de la prévention concernant les établissements recevant du public, les immeubles de grande hauteur et les installations classées pour la protection de l'environnement :

ANDRIEUX Pierre
AUTENZIO Thierry
BASSIMON Vincent
BAUDESSON Noélie
BEAURIN Patrice
BIREMBAUT Bernard
BOUET Matthieu
BOURGHILLE Pierre
BOURGOIS Rémi
BRAQUART Patrice
BUELENS Yves
COMBLEZ Stéphane
DAUPHINOT Mathias
DEBRABANT Stéphane
DECKLERCK Anthony
DELBART Guillaume
DELECOUR Ludovic
DELOUF Didier
DELUGNY Patrick

DELZENNE Pierre-François
DEMOL Philippe
DENHAENE Bruno
DERMINEUR Thierry
DESAEGHER Cédric
DEVILLIERS François
DI GIROLAMO Christophe
DUMOULIN Stéphane
DUQUESNE Jean-Claude
DUQUESNE Stéphanie
DURAND Matthieu
DUTIL Frédéric
EECKHOUDT Luc
FAGE Xavier
FLEURY Robert
FOLENS Jérôme
FONTAINE Xavier
FONTEYNE Jean-Jacques
FOURNIER Cyril-Charles

FOURNIER Pascal
GABANT Serge
GAUER Nicolas
GILLES Fabrice
GOETBLOET Dimitri
GOLEJEWSKI Patrick
HAUGUEL Rodolphe
HOUSET Bruno
ISTRIA Alain
JADAS Ludovic
JANECKA Jakub
JAROSZ Bruno
KINDT Pierre
LAMY Florian
LECAILLE Sébastien
LECLERC Alexandre
LEMAIRE Julien
LENGLEMEZ Thierry
LERICHE José Manuel

LHERMET Alexis
MAINGOUTAUD Bernard
MARECHAL Cédric
MARHEM Rémy
MARSEGUERRA Dominique
MATHON Gaétan
MONNEUSE Thierry
MORVAN Arnaud
MUSELET Eric

NAWROCKI Antoine
OMONT Olivier
PAMART Olivier
PAPIN Cyril
PROUVOT Didier
QUEVILLON Jean-Charles
RENAUD Nathan
RICHEZ Laurent
ROCHER Vincent

SZEW CZYK Daniel
TERRIER Pascal
TIRMAN Céline
VALDANT Michel
VANDENDORPE Jean-Yves
VANDOO LAEGHE Dany
YARD Vincent

Au titre de la prévention concernant les établissements recevant du public, les immeubles de grande hauteur et les installations classées pour la protection de l'environnement (réserve opérationnelle):

BAUDEMONT Christophe
BIDON Marc
BOCH Fabien
DAUBIOUL Frédéric
DECLERCQ Pierre
DELVALLEZ Didier
DUBOIS Nathalie

DUBUSSE Olivier
FOUCRIER Laurent
GAMELIN Thierry
GIRARD Cyril
HERITIER Christophe
JACQUES Dominique
MAILLARD Laurent

MARTIN Benoît
MARTIN Bruno
MOULART Bruno
PREVOST Pierre
PRUVOST Loïc
RICHARD Jean-Marc

Au titre de la prévention concernant les établissements recevant du public et les installations classées pour la protection de l'environnement :

CORREA Joachim
COUVREUR Alain

DEMASURE Jérôme
LEDIEU David

PAVIA Daniel
THOMAIN Christophe

Au titre de la prévention concernant les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur :

DHERBECOURT Eddy
GUYOT Johann

MARET Aurélien
TELION David

THIAIS Guillaume
VASSEUR Sébastien

Au titre de la prévention concernant les établissements recevant du public seuls :

BECUWE Jean-Philippe
CARLIER Sébastien
DASSONNEVILLE Olivier
DEFAUWE Marc

GENEAU Nadia
GILLION Quentin
MININNO Lionel
PLOVIER Cédric

SAVEY Antoine
TIRLEMONT Christophe
VOGL William

Article 3 : Sont désignés Agents de Prévention (PRV1) les personnels suivants :

ANGLADE Johan
AUVRAY Yannick
BECAERT Loïc
BENFRID Belkacem
BERNIER Frédéric
BOGAERT Fabrice
BOURGEOIS Priscilla
BRUTIN Valérie
CAILLE Fabian
CARLIEZ Freddy
CARTON Sébastien
CASIER Denis
CHARLEZ Emmanuelle
CHRISTOPHE David
CONTESSE Sébastien

DECOMBLE Davy
DEJARDIN Jérôme
DENHAENE Matthieu
DENIS Charles
DESCATOIRE Laurent
DESMONS Anthony
DIDIER Maxime
DORGE Philippe
DUFOUR Thomas
DUMOULIN David
DUQUENNE David
DYSON David
FALEMPE Jean-Marie
FASSIAUX Franck
FONTEYNE Jérémy

FRENE Hervé
GILABERT Gérald
GILLOIS José
GOBERT Sébastien
GOURNAY Régis
GRASSET Stephen
GRZELKA Fabrice
HANNUS Emilien
JACOBS Willy
KOLAR Jérémie
LADAGNOUS David
LAGRISE Benoît
LALLET Louis
LAURENT Nicolas
LEMAY Christophe

LIENARD Vincent
LUBINSKI Bernard
MAES Antoine
MAINGOUTAUD Alain
MARCAIS Nicolas
MARQUET Pierre-Edouard
MASCRE Mathieu
MONTIGNY Sébastien
MOURNETAS Lilian
PASCHANA Adrien
PAUL Geoffrey

PECQUEUX Didier
PIWOWAREK Pierre
POTIER Franck
PROVO Amory
QUENOLLE Stéphane
RINGOT Thomas
ROUSSELLE Edouard
RYCKENBUSCH Laurent
SCOTTE David
SPAMPINATO Ludovic
STRELCZYK Frédéric

STURM Franck
THETTEN Thierry
TOUCHART Mathieu
UNISSART Frédéric
VANEUIL Franck
VASSEUR Patrick
VERCRUYSSSE Steeve
VILETTE Maxime
WALLET Arnaud
WYDOOGHE Jean-Pierre
ZAPPA Olivier

Article 4 : Le directeur du service départemental d'incendie et de secours du Nord, chef du corps départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Article 5 : Cet arrêté annule et remplace l'arrêté du 23 mai 2013.

Fait à Lille, le **25 MARS 2014**

Pour le Préfet du Nord et par délégation,
Le Secrétaire Général Adjoint,



Guillaume THIRARD



PREFET DU NORD

Arrêté n °2014084-0009

**signé par
Guillaume THIRARD, secrétaire général adjoint**

le 25 Mars 2014

59_S D I S

Arrêté portant désignation de la liste nominative départementale des personnels du "Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux : GRIMP" au titre de l'année 2014

OPE/SD/CB

**LE PREFET DE LA REGION NORD PAS-DE-CALAIS
PREFET DU NORD**

Officier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur
Commandeur dans l'ordre national du Mérite

**Arrêté portant désignation de la liste nominative départementale des personnels du
"Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux : GRIMP"
au titre de l'année 2014**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

Vu l'arrêté du 18 août 1999 fixant le guide national de référence relatif au Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 13 mars 2014 donnant délégation de signature à Monsieur Guillaume THIRARD, Secrétaire Général Adjoint de la Préfecture du Nord, chargé de l'intérim des fonctions de Directeur de Cabinet ;

Sur la proposition du directeur du service départemental d'incendie et de secours du Nord, chef du corps départemental ;

- ARRETE -

Article 1 : Sont désignés conseillers techniques de la spécialité Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux les personnels suivants :

BOULEN Patrick	DUBOIS Pascal	THIEFFRY Jean-François
BURY Jean-Luc	MATHON Gaëtan *	VANHOUTTE Olivier
CARLIER Dominique	MEUNIER Alain	

* : *Conseiller Technique Départemental*

Article 2 : Sont désignés chefs d'unité de la spécialité Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux (IMP3) les personnels suivants :

CARVALHO Emmanuel	DERMINEUR Thierry	MARY Johnny
DEBOES Jean-Luc	GEOFFROY Thierry	POULAIN David
DEBRUYNE Dominique	JAKIC Franck	ROYER Jérôme
DEMULIER Thierry	LECOESTER Alexandre	VANCAENEGHEM Olivier
DERAEDT Frédéric	LOMORO Dominique	VERCRUYSSSE Steeve

Article 3 : Sont désignés sauveteurs de la spécialité Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux (IMP2) les personnels suivants :

ANDRZEJEWSKI Cédric	CURELLA Franck	DESSEAUX Xavier
BERNIER Frédéric	DEBAY Michaël	FONTAINE Julien
BOURGEOIS Stéphane	DEBEVRE Philippe	GILABERT Gérald
CARLIER Joachim	DELAIRE Christophe	GOBERT Sébastien
CARLIEZ Freddy	DELCROIX Jérôme	GOMBAUD Damien
CARRIER Nicolas	DEMASURE Jérôme	GRABOWSKI Stéphane
CLERMONT Romain	DENIS Jeffrey	GUEGUINOU Laurent

HENRY Benjamin
HERENT François
LEGRAND Eric
LEGRAND Romaric
LITTIERE Benoit
LORIDANT Stéphanie
LUCCINI Laurent
MOUCHON Christophe

PEROT Yoann
PETIT Ludovic
PIHEN Joffrey
PIWOWAREK Pierre
POULAIN François
PRZYSZCZYKOWSKI Cédric
ROMAN Maxime
ROUSSEAUX Christophe

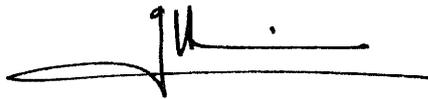
SELOSSE Jean-Louis
TAISNE Olivier
THIEFFRY Sophie
VANDICHEL Sébastien
VANHILLE David
VERMERSCH Sébastien

Article 4 : Le directeur du service départemental d'incendie et de secours du Nord, chef du corps départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Article 5 : Cet arrêté annule et remplace l'arrêté du 26 mars 2013.

Fait à Lille, le **25 MARS 2014**

Pour le Préfet du Nord et par délégation,
Le Secrétaire Général Adjoint,



Guillaume THIRARD



PREFET DU NORD

Arrêté n °2014084-0010

**signé par
Guillaume THIRARD, secrétaire général adjoint**

le 25 Mars 2014

59_S D I S

Arrêté portant désignation de la liste nominative départementale des personnels spécialisés « Transmissions » au titre de l'année 2014

OPE/SD/CB

**LE PREFET DE LA REGION NORD PAS-DE-CALAIS
PREFET DU NORD**

Officier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur
Commandeur dans l'ordre national du Mérite

**Arrêté portant désignation de la liste nominative départementale des personnels
spécialisés « Transmissions » au titre de l'année 2014**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 13 mars 2014 donnant délégation de signature à Monsieur Guillaume THIRARD, Secrétaire Général Adjoint de la Préfecture du Nord, chargé de l'intérim des fonctions de Directeur de Cabinet ;

Sur la proposition du directeur du service départemental d'incendie et de secours du Nord, chef du corps départemental ;

- ARRETE -

Article 1 : Sont désignés Officiers Transmissions (TRS 4) les personnels suivants :

ARICKX Stéphane	DOMINGUES Sylvain	MAINGOUTAUD Bernard
AUTENZIO Thierry	EUSTACHE Jean-Pierre	MARESCHI Eric
AUVRAY Yannick	FOUCRIER Laurent	MARHEM Rémy
BAELEN Laurent	GIRARD Cyrille	MONNEUSE Thierry
BIDON Marc	HAUGUEL Rodolphe	QUEVILLON Jean-Charles
BOURGOIS Rémi	HERITIER Christophe	RAMETTE Vincent
CARRIERE Philippe	ISTRIA Anne	VAN DEN STORME Michel
CHAVATTE Patrice	JACQUES Dominique	VANHESSCHE Pierre
COUVREUR Alain	JOSSE Olivier	
DEBERGUES Jean-Luc	LALIN Jean-Michel	

Article 2 : Sont désignés Opérateurs Transmissions VLC ET VPC (TRS 1) les personnels suivants :

AGACHE Benjamin	BENFRID Belkacem	BOULET Bruno
AGNERAY Cyrille	BERENGUER Nicolas	BOUTRY Clément
ALBITZ Andy	BERLEUX Arnaud	BOUVART Mickaël
ALBITZ Jean-Yves	BERNAERTS Francis	BRELIVET Jonathan
ALSTERS Fabien	BILLOIR Benoît	BRICHE Quentin
ALSTERS Valentin	BOLOGNINI Mathieu	BRICHE Rémy
ANDRIS Ludovic	BONDROIT Franck	BRIERE Joan
ANGLADE Johan	BONIN Arnaud	BRUNNIN Jean-Claude
ANSART Olivier	BONNAILLIE Didier	BUFFET Thierry
AOUCHA Fahat	BONNAILLIE Serge	BURET Stéphane
ASQUIN Laurent	BONTEMPS Bertrand	CAFFIER Julien
BAELEN Laurent	BORGER Julien	CALONNE Thomas
BARANT Ludovic	BOUDAUD Sylvain	CAPRON Guillaume
BARD Johann	BOUGHEDADA Salim	CARREZ Xavier
BASIN François	BOUILLEZ Sébastien	CARVALHO Emmanuel
BENAULT Thomas	BOULEN Patrick	CASSET Mickaël

CASTELLE Matthieu
CAUDRELIER Gaël
CAVALLARO Mickaël
CHAMPENOIS Jérôme
CHARLEZ Raphaël
CHAVATTE Patrice
CHERY Romain
CHOQUET Jean-Pierre
CICHOCKI Jacques
CLERMONT Romain
CLIQUET Arnaud
COLLET Nicolas
COLLETTE Ludovic
COPIN Emmanuel
COQUELLE Aurélien
COUCAUD Quentin
COURDENT Geoffrey
COUTANT Cédric
CREVILLIER Charles
DAMEZ Jérôme
DANEL David
DANNAT Jean-Marie
DARD Nicolas
DEBERGUES Jean-Luc
DEBRABANDERE Sylvain
DEBRUYNE Dominique
DEFROIDMONT Clément
DEGENNE Stéphane
DELATTRE Laurent
DELATTRE Philippe
DELEBARRE Alex
DELEBARRE Stéphane
DELEMARRE Guillaume
DELOBELLE Benoît
DELOEIL Nicolas
DELPECH Franck
DEL RUE Anthony
DELVA Alexandre
DEMARQUE Benjamin
DENIS Charles
DERHAMOUNE Youcef
DERRADJ Grégory
DESCAMPS Amaury
DESCAMPS Jacques
DESITTER Grégory
DESMET Xavier
DESPREZ Christophe
DESSE Dominique
DESSE Philippe
DEUDON Ludovic
DEVERMEILLE Alexandre
DEVRED Benjamin
DEWAS Laurent
DEWAS Philippe
DEWASMES Cédric

D'OLIVO Laurent
DOLLET Franck
DOLLET Stéphane
DORGE Philippe
DRANCOURT Julien
DRIEU Jean-François
DRILA Frédéric
DUBOIS Firmin
DUBOIS Justin
DUBOIS Pascal
DUBREUCQ Patrick
DUJARDIN Frédéric
DUMONT Yannick
DUPAS Romain
DURAND Matthieu
ENTE Michaël
ERPHÉLIN Alexis
EUTHINE Kévin
EVERAER Frédéric
EVRARD Ludovic
FAELENS Rodolphe
FAGOT Rudy
FAMCHON Nicolas
FATRAS Damien
FAUVET Romuald
FERRAR Dominique
FONTAINE Serge
FOSLIN Patrice
FOURE David
FOURNIER Cyril
FOURNIER Pascal
FRANQUART Anthony
FREVILLE Stéphane
FROMONT Guy
GAILLARD Allan
GAS Jean-Christophe
GERVAIS Robert
GILLE David
GODEFROID Julien
GOLETTA Vincent
GOUBE Aurélien
GRAMMONT Samuel
GRZELKA Fabrice
GUILAIN Alexandre
HAZEBROUCK Stéphane
HEGO Damien
HENNART Geoffrey
HERBAUT Gabriel
HERBAUT Mickaël
HOCHART Julien
HOLLAND Joffrey
HYSBERGUE Romuald
ISNARDI Alexandre
JAILLET Olivier
JAKIC Stéphane

JAROSZ Bruno
JONCKEERE Cédric
JOSSE Corinne
JOSSE Olivier
JOURDAIN Jérôme
JULIEN Willy
JUSTINE Arnaud
KELLNER Jacques
KOLODKA Patrice
LABALETTE Laurent
LADAGNOUS David
LARGILLET Eugène
LAVALLEE Cyril
LE MAISTRE LIEVIN Cédric
LECOCQ Philippe
LECOUSTRE Jérôme
LEDOUX Rémy
LEFEVRE Rodolphe
LEFEVRE Franck
LEFRANC Jean-Charles
LEGRAND Guillaume
LHOMME Nicolas
LIETARD Jérôme
LOIRS Alexandre
LUBINSKI Bernard
LUITEN Antoine
MAGNIER Mickaël
MAGNIER Pascal
MANIEZ Jacky
MARAIS Ludovic
MARCHAND Fabien
MARGUERES Stéphane
MARHEM Rémy
MARIE Jérémy
MASURE Nicolas
MEKERBA Briec
MEZINE Mehdi
MIETTE Gabin
MRAOVIC Tony
MUREZ Steeve
NOBLECOURT Sébastien
NOIRET Nicolas
NOYEN Jérémie
ODOARDI Thomas
OLIVEIRA Tony
PALLADINO Chirstophe
PASSION Fabien
PASSION Guillaume
PASTURE Christian
PAUL Geoffrey
PECQUEUX Fabrice
PERRON Loris
PETIT Christian
PIERENS François
PIWON Guillaume

PIWOWAREK Pierre
POLLAERT Didier
PORTIER Johan
POULAIN Delphine
PRUVOST Ruben
PRUVOT Maxence
PUGET Jean-Michel
RAMETTE Vincent
RAVENAUX Dominique
REYNAERT Patrice
ROUX Sylvain
SAIDANI Jihad
SAMOES Jean-Jacques
SATICOUCHE Mickaël
SCARAMUZZINO François
SEIBERT Nicolas
SELVAIX David
SENECAUT Alain

SEVRY Fabien
SORLIN Fabien
SOUPEZ Matthieu
SOUVIGNET Olivier
STOLLESTEINER Johan
SUFFYS Christophe
TAKBOU David
TARGET Sébastien
TASSIGNON Frédéric
THILLIEZ Arnould
TIBERGHIE Maude
VALENTIN Grégory
VALIN Grégory
VALIN Jean-Michel
VANBAELINGHEM Emmanuel
VANBERSELAERT Mathieu
VANDAELE David
VANDEKERCKHOVE Damien

VANDEKERCKHOVE Kevin
VANDENABEELE Fabien
VANDENNIEUWENBROUCK Patrick
VANDEWALLE Thibaut
VANMARCKE Cédric
VERECKEN Manuel
VERHEECKE Thibaut
VERKAMPT Samuel
VIGNAL Mickaël
VIGNON Julien
VILCOT Damien
VINCETTE Valentin
WADOUX Davy
WADOUX Romuald
WALCZAK Vincent
WARTELLE Romain
WILLAME Bruno

Article 3 : Le directeur du service départemental d'incendie et de secours du Nord, chef du corps départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Lille, le **25 MARS 2014**

Pour le Préfet du Nord et par délégation,
Le Secrétaire Général Adjoint,



Guillaume THIRARD



PREFET DU NORD

Arrêté n °2014084-0011

**signé par
Guillaume THIRARD, secrétaire général adjoint**

le 25 Mars 2014

59_S D I S

Arrêté portant désignation de la liste nominative départementale des personnels sauvetage aquatique au titre de l'année 2014

MRAOVIC Tony
PHILIS Ludovic
SAMYN Thomas

SCHILDT Jean-Philippe
STOLLESTEINER Johan
VANBAELINGHEM Emmanuel

VANDEKERCKOVE Damien
WADOUX Davy
WADOUX Romuald

Article 4 : Sont désignés nageurs sauveteurs aquatiques de la spécialité sauvetage aquatique (SAV1) les personnels suivants :

AMICEL Florent
ATLANI Yohann
BARBIEUX Thomas
BARRAS Sébastien
BOURBOTTE Aurélien
BOURDREL François-Xavier
CABOT Ronald
CALVARIO Benjamin
CARON Aurélien
CARREZ Xavier
CATENA Julien
CAURETTE Ludovic
COLAUT Julien
COPPIETERS Cédric
COULAIS Emmanuel
CRAPOULET Guillaume
DEBACK Bruno
DEGRENIER David
DELRUE Anthony
DENHAENE Matthieu

DESMET Xavier
DEVIENNE Benjamin
DEWASMES Cédric
DUTRONT Sébastien
DUVIVIER Tanguy
FASQUEL Franck
FATHALLA.H Maroine
FLEURY Clément
FOUCART Jérôme
GALLOT Nicolas
HAMEAU Aurélien
HOUDART Nicolas
IDE Jean-François
KARPOUZOPOULOS Alexis
LAHOUSSE Vincent
LEBRUN Benjamin
LEENKNEGT Jean-François
LEPERE Steeve
LEROUX Nicolas
MARTEL Vincent

MASOCCO Loïc
MIETTE Gabin
MISSUE Laurent
MORTIER Lionel
ORNELIS Matthieu
PETRISOT Jérémy
PROCUREUR Jérémy
QUINION Guillaume
RAMART Antoine
ROCK Sébastien
ROHART Vincent
SIMPERE Romain
SIMPERE Thierry
TABARY Hugo
VASSEUX Nicolas
VERO Jonathan
VERVEY Quentin
VERWAERDE Romuald
VIGNAL Mickaël

Article 5 : Le directeur du service départemental d'incendie et de secours du Nord, chef du corps départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Article 6 : Cet arrêté annule et remplace l'arrêté du 4 mars 2013.

Fait à Lille, le **25 MARS 2014**

Pour le Préfet du Nord et par délégation,
Le Secrétaire Général Adjoint,



Guillaume THIRARD



PREFET DU NORD

Arrêté n °2014084-0012

**signé par
Guillaume THIRARD, secrétaire général adjoint**

le 25 Mars 2014

59_S D I S

Arrêté portant désignation de la liste nominative départementale des personnels spécialisés risques radiologiques au titre de l'année 2014

Article 3 : Sont désignés équipiers et chefs d'équipe intervention (RAD 2) les personnels suivants :

ALBITZ Jean-Yves	DELATTE Laurent	MOINEUSE Alexandre
ALLARD Frédéric	DELCROIX Christophe	MOURNETAS Lilian
ALSTERS Valentin	DELFOSSÉ Grégory	NOIRET Maxime
BAILLOT Jérôme	DEMASURE David	NOIRET Nicolas
BASSIMON Sébastien	DENAES Julien	PAPIN Cyril
BAUDUIN Dimitri	DERHAMOUNE Youcef	PARANTHOEN Anthony
BECAERT Loïc	DEWAS Laurent	PASSION Fabien
BECUE Benjamin	DOS SANTOS Paulo	PECQUEUX Grégory
BEDDELEEM José	DURY Stéphane	PERRON Loris
BEKAERT Teddy	ENTE Mickaël	PIETRZAK Arnaud
BELMONTE Stéphane	ERBICELLA Luigi	PIHEN Joffrey
BENAULT Thomas	FAGOT Rudy	POULAIN David
BERNIER Philippe	FATRAS Damien	PUGET Jean-Michel
BLONDEAU Benoît	FERET Kévin	RAVENAUX Dominique
BODELET Laurent	FERRAR Dominique	RIANT Geoffrey
BONDEAU Frédéric	FRANZOSO Thomas	RIBIERE David
BONDEAU Guy	GHEERARDYN Romain	RINGOT Thomas
BONNAILLIE Arnaud	GILLE David	RIVELON François
BOSC Joël	GIULIANI Guillaume	ROLLANDT NIEMERTZ Jessika
BOUCKNOOGHE Roland	HASSAINI Karim	ROUX Sylvain
BOURGHELLE Matthieu	HIANNE Eric	SAMIN Marc
CABOOTER Angelo	JACQUES Christophe	SATICOUCHE Mickaël
CALONNE Thomas	JOURAVEL Jérôme	SCOTTE David
CARON Grégory	JOURDAIN Jérôme	SIGNORE David
CARON Johann	JUSTINE Arnaud	STEPHANIAK Thomas
CATTEAU Sébastien	KESTELOOT Samuel	STYNS Jean
CAURE Steeve	KOLODKA Patrice	SYS Jérémie
CHARLEZ Emmanuelle	LECLEIRE Sylvain	THUEUX Mickaël
CHÂTEAU Laurent	LECLERCQ Frédéric	UNISSART Frédéric
CHOQUET Jean-Pierre	LEGER Bruno	VANBERSELAERT Mathieu
COCHIN Sébastien	LEMAY Christophe	VANEUIL Franck
COLPIN Mickaël	MAGNIER Mickaël	VANHILLE David
COSQUER Michel	MASSON Anthony	VANMARCKE Cédric
DEBRABANDERE Sylvain	MENEGATTI Alban	VERWAERDE Aurélien
DECLERCQ Franck	MENEGATTI Franklin	WAGNER Joris
DEHAESE Rémy	MICHON Nicolas	WALET Julien
DEKNUYDT Xavier	MISEROLE Samuel	WILPOTE Antoine

Article 4 : Le directeur du service départemental d'incendie et de secours du Nord, chef du corps départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Article 5 : Cet arrêté annule et remplace l'arrêté du 21 janvier 2013.

Fait à Lille, le **25 MARS 2014**

Pour le Préfet du Nord et par délégation,
Le Secrétaire Général Adjoint,



Guillaume THIRARD



PREFET DU NORD

Arrêté n °2014084-0013

**signé par
Guillaume THIRARD, secrétaire général adjoint**

le 25 Mars 2014

59_S D I S

Arrêté portant désignation de la liste nominative départementale des personnels spécialisés risques chimiques au titre de l'année 2014

RICHEZ Laurent
ROCHER Vincent
ROUSSELLE Loïc
RYCKENBUSCH Laurent

SAVEY Antoine
THIAIS Guillaume
VANHESSCHE Pierre
VERRIEST David

VERSTAVEL Guillaume
VERWAERDE Christian

Article 3 : Sont désignés Equipiers Intervention (RCH 2) de la spécialité risques chimiques et biologiques les personnels suivants :

AGNERAY Cyril	CAPRON Guillaume	DENIS Charles
ALLEGRE Jérémy	CARION Sébastien	DEROO Maxence
ALLOSSERY Philippe	CARLIER Sébastien	DESCAMPS Jacques
ANDRIEUX Pierre	CARLIER Yann	DESCATOIRE Laurent
ANDRZEJEWSKI Cédric	CARON David	DESCHOOLMEESTER Eric
ANGLADE Johan	CARON Johann	DESFOSSÉZ Laurent
ANSELMO Johan	CARRIER Nicolas	DESPIERRES Christophe
AOUCHA Fahat	CASTELLE Matthieu	DESPREZ Christophe
ARDEAU Thomas	CATRY Olivier	DESPREZ Jean-Pierre
AUVRAY Loïc	CAUDRELIER Gaël	DHAINAUT Philippe
AUVRAY Yannick	CHAMPENOIS Jérôme	DOMINGUES Sylvain
BACHELET Jonathan	CHARLES Eric	DORCHIES Romuald
BARD Jean	CHARLES-DEFRANCE Catherine	DOUCHEMENT Christophe
BATEL Franck	CHARLEZ Raphaël	DUBOIS Justin
BAUDUIN Dimitri	CHATEAU Laurent	DUBREUCQ Patrick
BAUVAIS Alain	CHUFFART David	DUBRULLE Nicolas
BECAERT Loïc	CICHOCKI Jacques	DUHAUT Emmanuel
BEGAINT Quentin	CLAEYSEN Ludovic	DUPIRE François
BEGREM Nicolas	CLAEYSSSEN Fabien	DUPONCHEEL Quentin
BENFRID Belkacem	COCHIN Sébastien	DUPONT Thomas
BERNAERTS Francis	COMINOTTO Gino	DYSON David
BERRIER Ludovic	COPPIETERS Cédric	ELIE Guilain
BERTHAUX Grégory	COSQUER Michel	EMAILLE Joffrey
BLARIN José	COURSIER Benjamin	FARDEL Frédéric
BOILLY Yohan	CROQUELOIS Gilles	FASSIAUX Franck
BOLLIER Mario	CUVELIER Laurent	FELIX Ludovic
BONDEAU Guy	CUVELLIER Vincent	FERRAR Dominique
BONDEAU Gwenaël	DAMIE Christophe	FLAMENT Sébastien
BONNAILLIE Arnaud	DANEL David	FONTEYNE Jérémy
BONNAILLIE Didier	DEBARBIEUX Grégory	FOURNIER Cyrille
BOSC Joël	DEBEVRE Philippe	FOURNIER Jésone
BOSNET Lionel	DEBLIECK Matthieu	FOURNIER Pascal
BOUCKNOOGHE Roland	DECOCK Vincent	FRANZOSO Thomas
BOUNAB Abde Salame	DECOMBLE Davy	FREDERIC Thierry
BOURGHELLE Matthieu	DECRIEM Thierry	FROMONT Denis
BRANCATO Vincent	DEFAUWE Marc	FROMONT Guy
BRAY Pascal	DEFOORT Pascal	FROUCHART Fabrice
BRICHE Damien	DEKNUYDT Xavier	GADEYNE Pascal
BRICOUT Nicolas	DELBART Guillaume	GAZULLA Fabien
BRIDOUX Thierry	DELCROIX Christophe	GELAND Damien
BROUILLARD Jacky	DELECROIX Grégory	GENNIN Sébastien
BRUYERE Cédric	DELGUSTE Jérémy	GHYS Barthélémy
BUFFET Thierry	DELPLANQUE Romuald	GIKIERE Bernard
BUSSY Sébastien	DELVORDRE Alexis	GILABERT Gérald
CAFFIAUX Alban	DELVORDRE Patrice	GLINEUR Nicolas
CAFFIER Julien	DELZENNE Nicolas	GOETBLOET Dimitri
CANDELIER Laurent	DEMASURE Jérôme	GOMEZ Jean-Michel

GOURNAY Régis	LUITEN Antoine	ROYER Jérôme
GRIGNY Cédric	MADER Pascal	SALANGRE Rudy
GRODZKI Eric-Pierre	MAGRAS Thierry	SAMIN Marc
GROUX Yann	MAILLASSON Claude	SAVARY Jofrey
GRZELKA Fabrice	MAJOT Bernard	SCHILDT Jean-Philippe
HAEZEBROUCK Stéphane	MALLEVAEY José	SCOTTE David
HENNART Geoffrey	MARGARON Michaël	SELVAIX David
HERBIN Marc	MARGUEREZ Mickaël	SOMVILLE Vincent
HULOT Sébastien	MAZAJCZYK Dimitri	SORLIN Fabien
ISORE Jonathan	MEERSCHAUT Mickaël	STAMPER David
JADAS Ludovic	MERLIN Cédric	STEENLANDT Matthieu
JAMESSE Laurent	MICHALSKI Frédéric	STEPHANIAC Thomas
JANSSENS Jean-Paul	MIRLAND David	STYNS Jean
JUMELET Cédric	MONNEUSE Thierry	TARGET Sébastien
KAPUT Nicolas	MONTASTIER Stéphane	TELLIER Emmanuel
KESTELOOT Samuel	MONTIGNY Sébastien	THOMAIN Christophe
KMIECIK Mickaël	MOREL Bertrand	TRACHE Jean-Luc
KOCUREK Antoine	MORVAN Arnaud	UHLIG Sylvain
LABALETTE Laurent	MOUVAUX Antoine	ULTRE Benoît
LABROY Christophe	MULLIER Christophe	UNISSART Frédéric
LADAGNOUS David	MUTHELET Jean-Bernard	VALIN Jean-Michel
LAFITTE Julien	NICK Vincent	VAN GOETHEM André Henri
LAMBERT Sébastien	PAUL Geoffrey	VANDERGUCHT André Marie
LAMONT Christophe	PICHARD Nicolas	VANDEWALLE Marc
LAMONT Ludovic	PICQUETTE Damien	VANDROMME Mickaël
LAMY Florian	PIETRZAK Christian	VANEUIL Franck
LANGLOIS Thomas	PIHEN Joffrey	VANHILLE David
LARUE Olivier	PLOVIER Cédric	VAUGOYEAU Cédric
LEBRUN Benjamin	POURIL Alexandre	VENZA David
LECAILLE Sébastien	PREVOST Eddy	VERECKEN Manuel
LECHEVALIER Gérald	PUCHOIS Anthony	VERHAEGHE Ludovic
LECLERC Alexandre	PUCHOIS Patrice	VERMERSCH Sébastien
LECLERCQ Frédéric	RASSE Emmanuel	VERWAERDE Alexandre
LEENKNEGT Jean-François	REGUEME Romuald	VIGNAL Mickaël
LEFEBVRE Jérôme	REMY Jean-Paul	VILAIN Baptiste
LEGRAND Claude	RENARD André	VILCOT Damien
LEGRAND Guillaume	RENVERSEZ Nicolas	WADOUX Davy
LEMAITRE Vincent	RIANT Geoffrey	WAGNER Joris
LENCEL Yannick	RICART Franck	WATEL Matthieu
LERICHE José Manuel	RICHARD Stéphane	WATTEZ Vincent
LERICHE Simon	RIMETZ Anthony	WAYMEL Richard
LEROY Cédric	RINGARD Avner	WICHLACZ Frédéric
LHEUREUX Cédric	RINGOT Thomas	WOLOSZ Jérôme
LIENARD Vincent	RIQUOIR David	WYDOOGHE Jean-Pierre
LIGNAC Bastien	ROGER Laurent	YARD Vincent
LOIRS Alexandre	ROLLANDT-NIEMIERZ Jessika	
LUBINSKI Bernard	ROUSSEL Benoît	

Article 4 : Sont désignés Equipiers Reconnaissance (RCH 1) de la spécialité risques chimiques et biologiques les personnels suivants :

ALIBERT Sylvain	BOINE Joffrey	CAFFIAUX Didier
BELAIGUES Bruno	BOUILLON Hugo	CAPPELLE Ghislain
BENOIT Yannick	BOULEN Kévin	CHATEL Stéphane
BLIEM Frédéric	BREUCQ Romuald	COINE Richard
CORMONT Johan	GIGALKIN Rémy	PECQUEUX Grégory

DARD Nicolas	GRAVE Laurent	PEREIRA Raphaël
DEBAY Mickaël	GRUWE Fabien	PETIT Christian
DEFRANCE Damien	HENROTIN Stanislas	POMARET Bastien
DEGRENIER David	ICIAKENE Tony	POTIER Franck
DEHAESE Rémy	JULIEN Willy	RENAERD William
DEHAUT Matthieu	LALIN Jean-Michel	RON SSE Christopher
DELANGUE Fabien	LARGILLET Eugène	ROUCOU Mickaël
DELPLANQUE Guy	LECOEUVRE Valéry	SAUVAGE Franck
DEL RUE Anthony	LEMAIRE Julien	SERPILLON Christophe
DESREUMAUX Romain	LERNOULD Thomas	TELION Benjamin
DESSEIN Thomas	LIAGRE Cédric	TIBERGHIE N Maude
DUBOIS Armand	LOURME Romuald	TILLIER Anthony
DUMONT Fabrice	MARTHE Jérémy	VAN DEN BILCKE Sylvain
DUMOULIN Julien	MISEROLE Samuel	VERVEY Olivier
DUPONT Christophe	MONTAILLER Jessica	VERWAERDE Aurélien
FILLEUL Claude	MUREZ Steeve	VINCENT Anthony
GEERAERT Jérôme	ODOARDI Thomas	WICKART Matthieu
GERVAIS Bruno	OVION Benjamin	

Article 5 : Sont désignés Equipiers Décontamination de la spécialité risques chimiques et biologiques les personnels suivants :

BALDASSARI Mathias	DOTTE Rémi	LOINTIER Christophe
BARREZ Lilian	DUBOIS Clarisse	LUTUN Jean-Pierre
BARTIER Loïc	DUFOUR Stéphane	LYOEN Benjamin
BAUDE Pascal	DUGUEY Quentin	MAHIEU Yannick
BAUDE Thomas	DUMEZ Jean-Yves	MASQUELIN Philippe
BAYEUL Cédric	DUMOULIN Christophe	MONET Thierry
BECUE Frédéric	DUTRIEU David	MONET Yoann
BERMEJO Aurélien	FORZANO Jonathan	MONTEIL Jean-François
BOITREL Jérémy	FRUCHAR T Alexandra	MOREL Benjamin
BOUCKAERT Maxime	GALANT Guillaume	MUCHEMBLED Jacques
BOURY Pauline	GELLE Nicolas	PINTE Antoine
CAMBIER Christian	GOMEZ Anthony	PLA Stéphane
CAMBIER Christophe	GORON Fabien	POTTIEZ Christophe
CHARNEUX Jennifer	HADDAD Romain	PROOT François
CHARNEUX Serge	HAVET Denis	RINGOT Michel
CHARNEUX Thierry	HUCK Sébastien	SABRE Pascal
CHOVEAU Didier	KAMYSZEK Anthony	SAUVAGE Yannick
CONSTANT Rémi	KAMYSZEK René	SELLIEZ David
DANSETTE Daniel	LAFITTE Marc-Richard	SENECHAL Kévin
DASSONNEVILLE Cédric	LAGRISE Matthieu	SOUMIER Alexandre
DE MEULEMEESTER Philippe	LALISSE Antoine	SUSZKA Jérôme
DEFERT Pascal	LANGLOIS Yvon	TABET AOUL Essam
DEFRANCE Daniel	LECLERCQ Patrick	TAILLIAR Alain René
DEKEYSTER Alain	LEMAIRE Bernard	TAMSEDDAK Louis
DEKEYSTER Pascal	LEMAIRE Françoise	THOREL Stéphane
DELANGUE Thierry	LEMAIRE Laurent	VALENTIN Benjamin
DELPLANQUE Robert	LEMAITRE Grégory	VANCOILLIE Nicolas
DEMAN Geoffrey	LEROUGE Nicolas	VERBEKE Christophe
DERVAUX Corentin	LESECQ Romain	VIANE Sébastien
DESQUIEN François	LHERBIER Sébastien	
DOTTE Frédéric	LOHEZ Stéphane	

Article 6 : Sont désignés Equipiers Antipollution de la spécialité risques chimiques et biologiques les personnels suivants :

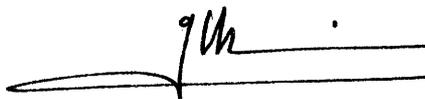
AVISSE Maxime	DEMEYERE Aymeric	MONTUY Julien
BARRE Pascal	DHEDIN Pierre	MULLOT Valérie
BARRE Patrick	DORMIGNY Ludovic	PIN Jean-Sébastien
BENTIVEGNA Jérémy	DUBOIS Olivier	POCHOLLE Alexandre
BIDOIS Alain	DUCARNE Mickaël	PRZYSZCZYKOWSKI Cédric
BRUNEL Bertrand	DULIEU Stéphane	RENOUX Jacky
BRUNET-HIEL Alexis	DULSKI Morgan	RIBIERE Christophe
BYACHE Philippe	DUREZ Rudy	RIBIERE Sylvain
CARRU Jérôme	ERBICELLA Luigi	SCHABAILLIE Jean-Jacques
CASSET Sylvain	GALLOIS Laurent	SMAGUE Mickaël
CORNEZ David	GUILBERT Quentin	SUVE Julien
CREPEL Arthur	HAMILLE Mickaël	VAN DAMME Kévin
CRIGNON Sébastien	HURBAIN Johan	VAN DEN BESSELAER Patrice
CUVELIER Emmanuel	HUYGHE Frédéric	VANDENBERGHE Didier
DEBLIECK Johann	HUYGHE Gaëtan	VANDERHAEGHE Romain
DECONINCK Vincent	IDMONT Jonathan	VANNEUFVILLE Guillaume
DECROO Anthony	JONQUOIS Hervé	VERHAEGHE Dominique
DEHOUCK Stéphane	LORET Jonathan	VERTENEUIL Dimitri
DELBECQ Kévin	MANCEAU Thierry	VIGNON Yannick
DELEYE Christian	MERCHEZ Patrick	VOREUX Léonard
DEMEESTER Nicolas	MICHIELS Nicolas	

Article 7 : Le directeur du service départemental d'incendie et de secours du Nord, chef du corps départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Article 8 : Cet arrêté annule et remplace l'arrêté du 25 juillet 2013.

Fait à Lille, le **25 MARS 2014**

Pour le Préfet du Nord et par délégation,
Le Secrétaire Général Adjoint,



Guillaume THIRARD



PREFET DU NORD

Arrêté n °2014112-0001

**signé par
Guillaume THIRARD, secrétaire général adjoint**

le 22 Avril 2014

R_A R S_Agence régionale de santé Nord- Pas- de- Calais

Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté du 16 avril
2012 portant renouvellement de la commission
départementale des soins psychiatriques du
Nord



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

**Agence Régionale de Santé
Nord Pas-de-Calais**

Direction de la santé publique
Délégation départementale à la sécurité sanitaire du
Nord

**Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté du 16 avril 2012
portant renouvellement de la commission départementale des soins psychiatriques du Nord**

**LE PRÉFET DE LA REGION NORD PAS-DE-CALAIS
PRÉFET DU NORD
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite**

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 1114-1, L. 3222-5, L. 3223-1, L.3223-2 et R.3223-1 à R.3223-11 ;

Vu la loi n° 2011-803 du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge ;

Vu la loi n° 2013-869 du 27 septembre 2013 modifiant certaines dispositions issues de la loi n° 2011-803 du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge ;

Vu le décret n° 2011-847 du 18 juillet 2011 relatif aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge et notamment l'article 7 ;

Vu l'arrêté ministériel du 11 août 2006 portant agrément national des associations et unions d'associations représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique et agréant l' « Union Nationale des amis et familles de malades mentaux » (UNAFAM) ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 juin 2007 portant agrément de l'association Nord Mentalités, sise à la Maison des associations, 100 rue de Lille à Tourcoing, pour représenter les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 16 avril 2012 portant composition de la commission départementale des soins psychiatriques du Nord ;

Vu l'ordonnance en date du 29 janvier 2014 du premier président de la cour d'appel de DOUAI désignant Mme Claire BERTIN, vice-présidente au tribunal de grande instance de Lille chargée du service du tribunal d'instance de TOURCOING, en qualité de membre de la commission départementale des soins psychiatriques du Nord en remplacement de Mme Aurélie LE FAL'CHER, magistrate, qui a quitté le département ;

Vu le courrier en date du 20 novembre 2013 de M. Vincent NOIRET président délégué de l'association UNAFAM – section Nord, proposant en qualité de membre représentant les associations de personnes malades et de familles de personnes atteintes de troubles mentaux, Mme Francine CASTELAIN, en remplacement de Mme Colette LEFEBVRE dont le mandat est arrivé à expiration le 30 décembre 2013 ;

Vu le courrier en date du 29 décembre 2013 de M. Claude ETHUIN, président de l'association « Nord-Mentalités » proposant en qualité de membre représentant les associations de personnes malades et de familles de personnes atteintes de troubles mentaux, M. Bruno CLAIS en remplacement de M. Olivier CORNILLE dont le mandat est arrivé à expiration le 30 décembre 2013 ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du Nord et du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Nord Pas-de-Calais ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'article 1^{er} – alinéa 3 « Un magistrat désigné par le premier président de la cour d'appel de DOUAI » et l'alinéa 4 « Deux représentants d'associations respectivement de personnes malades et de familles de personnes atteintes de troubles mentaux désignés par le représentant de l'État dans le département du Nord » est modifié comme suit :

3 – Un magistrat désigné par le premier président de la cour d'appel de DOUAI

Mme Claire BERTIN
Vice-Présidente au Tribunal de Grande Instance de LILLE
chargée du service du Tribunal d'Instance de TOURCOING
65, rue de Gand
59200 TOURCOING

4 – Deux représentants d'associations agréées respectivement de personnes malades et de familles de personnes atteintes de troubles mentaux, désignés par le représentant de l'État dans le département du Nord

Mme Francine CASTELAIN
Association U.N.A.F.A.M Nord
14, avenue Schuman
BP. 32
59370 MONS EN BAROEUL

M. Bruno CLAIS
Association Nord-Mentalités
100, rue de Lille
59200 TOURCOING

Article 2 : La durée du mandat des membres de la commission continue à courir jusqu'au 16 avril 2015.

Article 3 : Cet arrêté préfectoral est susceptible d'être contesté dans le délai de deux mois à compter de sa publication :

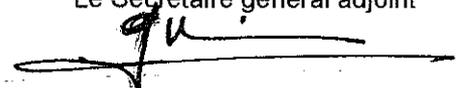
- soit par recours gracieux, auprès de M. le Préfet du Nord, Préfecture du Nord, 2 rue Jacquemars Giélée – 59039 Lille CEDEX ;
- soit par recours hiérarchique auprès de M. le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé, 8 avenue de Ségur – 75350 Paris 07 SP ;
- soit par recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lille, 143, rue Jacquemars Giélée - BP 2039 - 59014 Lille CEDEX.

Article 4 : Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral du 16 avril 2012 susvisé demeurent inchangées.

Article 5 : Le Secrétaire général de la préfecture du Nord et le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nord Pas-de-Calais sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Fait à Lille, le **22 AVR. 2014**

Pour le Préfet
Pour le Secrétaire général empêché,
Le Secrétaire général adjoint



Guillaume THIRARD